

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeu 26 février 2026 / 8 ramadhan 1447 - N° 4034 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€
www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz



Le défunt CHERBAL ABDELMADJID "ANTAR"

Iftar : 18h43
Imsak : 05h46

INSTALLATION

Chargé par le président de la République, le Premier ministre préside la cérémonie d'installation de Mohammed Lamine Lebbou gouverneur de la Banque d'Algérie

P.3

**RÉUNION DU GOUVERNEMENT
Plusieurs secteurs à l'ordre du jour**

P.3

**ALGÉRIE - PAYS-BAS
M. Nasri reçoit l'ambassadrice du Royaume des Pays-Bas en Algérie**

P.24

DIPLOMATIE ET DIALOGUE

L'Algérie salue la visite officielle du Pape Léon XIV à l'invitation du président Abdelmadjid Tebboune



L'annonce de la visite officielle du souverain pontife en Algérie marque une étape significative dans les relations entre Alger et l'État du Vatican. Accueillie avec satisfaction par les autorités algériennes, cette visite intervient à l'invitation du président Abdelmadjid Tebboune et s'inscrit dans une dynamique de renforcement des liens d'amitié, de confiance et de coopération entre les deux États. P.24

AAP

Examen des moyens de renforcement de la coopération économique algéro-belge

P.6

ORGANISATION TERRITORIALE

Une réforme pour rapprocher l'administration du citoyen

P.4

PARTIS POLITIQUES

Un projet de loi pour renforcer la vie démocratique en Algérie

P.4

SANTÉ

**CHOLESTÉROL
Un dépistage précoce pour un risque réduit de maladies cardiovasculaires**

Pp 12-13

FOOTBALL

**LIGUE 2 AMATEUR (21^e JOURNÉE)
Des sommets décisifs qui peuvent faire basculer la saison**

P.21



ALGER

Djamel Fodil enchante le public au Palais de la culture Moufdi-Zakaria lors d'une soirée chaâbi d'exception

P.16

AIR ALGÉRIE

Brouillard dense: le trafic aérien perturbé à Alger et Oran, Air Algérie mobilise ses équipes

P.2

PARLEMENT

APN: séance plénière consacrée aux questions orales



L'Assemblée populaire nationale (APN) tiendra, aujourd'hui, une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, indique, hier, un communiqué de l'APN.

Les questions orales concernent les secteurs de la Communication et de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, précise la même source.

MASCARA

Inhumation du moudjahid Ali Aïd au cimetière de Tighennif

Le moudjahid Ali Aïd, décédé à l'âge de 88 ans, a été inhumé, mercredi après-midi au cimetière Sidi Youcef dans la commune de Tighennif, selon la direction des moudjahidine et des ayants droit.

La levée du corps du défunt s'est déroulée en présence de membres de la famille révolutionnaire, des proches du défunt, ainsi que d'une foule nombreuse de citoyens.

Ali Aïd est né en 1938 à Tighennif et a rejoint la glorieuse guerre de libération en 1959. Il a activé au sein de l'organisation civile du Front de libération nationale (FLN) dans la zone VI de la wilaya V historique, en qualité de "moussabil", précise la même source.

Le défunt a également joué un rôle important dans le recrutement d'un nombre considérable de jeunes des zones rurales avoisinant Tighennif au sein de l'Armée de libération nationale, dans le cadre des missions qui lui avaient été confiées par le FLN, ajoute la direction concernée.

A la suite de cette perte douloureuse, le directeur des moudjahidine et des ayants droit de la wilaya de Mascara, Khelifi Bahloul Khalifa, a adressé un message de condoléances à la famille du défunt, dans lequel il a exprimé ses sincères condoléances et sa profonde compassion.

TOURISME

Oran: lancement d'une session de mise à niveau des guides touristiques non agréés

La direction du Tourisme et de l'Artisanat d'Oran a lancé, récemment, une opération de mise à niveau des guides touristiques exerçant dans la wilaya sans agrément ni certificat requis, en vue de régulariser leur situation professionnelle, a indiqué, mercredi, la même direction.

Vingt-cinq guides touristiques ont participé à la première session de formation et ont passé un entretien oral organisé le 15 février en cours. Cet entretien a abouti à l'octroi, à 17 candidats, d'attestations de réussite et de validation des acquis de l'expérience, a précisé à l'APS la directrice par intérim du tourisme et de l'artisanat, Mme Fatima Hamida.

Quant aux huit guides restants, ils bénéficieront d'une formation courte d'une durée de 60 heures, suivie d'un entretien oral en vue d'obtenir les certificats délivrés par le centre de formation professionnelle, a-t-on fait savoir de même source.

ACCIDENTS DE LA ROUTE
5 morts et 165 blessés en 24 heures (Protection civile)

Cinq personnes ont trouvé la mort et 165 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique mercredi un bilan de la Protection civile.

Les accidents mortels ont été enregistrés dans les wilayas de Béjaïa (1 mort et 5 blessés), Batna (1 mort et 1 blessé), Tébessa (1 mort et 1 blessé), Sétif (1 mort) et Constantine (1 mort), précise la même source.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence à 5 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-eau dans les wilayas de Ain Temouchent, Tlemcen et Médéa, ajoute le communiqué.

Durant la même période, la Protection civile de la wilaya de Souk Ahras est intervenue suite à un incendie provoqué par une explosion de gaz de ville dans un appartement, ayant causé des brûlures de 2e degré à deux personnes.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Ouled Djellal : saisie de 88.000 DA de faux billets et arrestation de 3 suspects



Les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire à Doucen relevant de la sûreté de wilaya d'Ouled Djellal ont saisi un montant de 88.000 DA de faux billets de banque et arrêté trois suspects, a-t-on appris mercredi auprès du bureau de communication de cette sûreté.

Selon la même source, l'opération a été menée suite à des informations parvenues à la brigade relatives à la possession par une bande criminelle d'un montant important de monnaie nationale falsifiée en vue de la mettre en circulation.

Après l'intensification des investigations et l'installation d'un barrage de contrôle sur le territoire de compétence, un véhicule a été intercepté à son bord deux personnes dont la fouille a donné lieu à la découverte de billets de banque contrefaits de la coupure de 1000 DA portant le même numéro de série d'une valeur de 88.000 DA en plus d'une somme d'argent issue de ce trafic nuisible à l'économie nationale, a ajouté la même source.

Les investigations ont également permis d'arrêter un troisième suspect dont la perquisition du domicile a conduit à la récupération d'une autre somme d'argent de plus de 1,96 million DA issue des revenus de cette activité criminelle, selon encore la même source.

Au terme des procédures légales, un dossier pénal pour « falsification, imitation et mise en circulation de billets de banque ayant cours légal sur le territoire national » a été établi contre les suspects qui ont été présentés devant les instances judiciaires, a ajouté la même source.

Horaire des prières



Fajr : 05h57

Dohr : 13h01

Asr : 16h10

Maghreb : 18h43

Isha : 19h59

MÉTÉO

Alger	: 22°	09°
Oran	: 22°	09°
Annaba	: 25°	08°
Béjaïa	: 22°	09°
Tamanrasset	: 25°	14°

AIR ALGÉRIE

Brouillard dense : le trafic aérien perturbé à Alger et Oran, Air Algérie mobilise ses équipes

Le groupe Air Algérie a annoncé l'enregistrement de perturbations notables dans son programme de vols au départ et à destination des aéroports d'Alger et d'Oran, en raison d'un épisode persistant de brouillard dense ayant fortement réduit la visibilité dès les premières heures de la matinée de mercredi.

Cette situation météorologique exceptionnelle a entraîné des retards, des annulations ainsi que des ajustements d'horaires affectant plusieurs liaisons nationales et internationales.

Dans son communiqué officiel, la compagnie aérienne nationale a précisé que ces perturbations relèvent de circonstances indépendantes de sa volonté, soulignant que la sécurité des passagers demeure la priorité absolue dans la gestion de ses opérations.

Face à cette situation, l'ensemble des moyens humains et logistiques du transporteur a été mobilisé afin d'assurer une prise en charge optimale des voyageurs impactés, notamment par des mesures d'accompagnement, d'information en temps réel et de réorganisation des rotations aériennes.

Air Algérie a également présenté ses excuses aux passagers pour les désagréments occasionnés, tout en saluant leur compréhension dans ce contexte exceptionnel.

La compagnie a invité sa clientèle à contacter son centre d'appel dédié ou à se rapprocher de ses agences commerciales pour obtenir des informations actualisées sur leurs vols et les solutions de réacheminement mises en place.

Ces perturbations illustrent une nouvelle fois la vulnérabilité du transport aérien face aux aléas météorologiques, particulièrement en période hivernale, où les conditions atmosphériques peuvent rapidement affecter la régularité des opérations et la fluidité du trafic dans les principaux hubs du pays.

Abed MEGHIT

LUTTE CONTRE LA DROGUE
Batna : démantèlement d'un réseau criminel organisé et saisie d'une quantité de cocaïne (Gendarmerie nationale)

La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale (GN) d'Aïn Touta (Batna), a démantelé un réseau criminel organisé activant dans le transport et la vente de drogues dures, indique mercredi un communiqué des services de la Gendarmerie nationale. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée sous toutes ses formes, notamment les infractions liées au trafic de drogue et de substances psychotropes, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Aïn Touta ont mis fin aux activités d'un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic de drogues dures", a précisé la même source.

Suite à l'exploitation des informations reçues, "l'opération a permis l'arrestation de quatre (4) individus et l'identification de deux (2) autres mis en cause toujours en état de fuite, ainsi que la saisie d'une quantité de drogue dépassant 170 grammes de cocaïne et 8 grammes de kif traité", selon la même source. Après exploitation des informations recueillies, "les éléments ont également saisi une arme à feu de 5e catégorie (fusil de chasse), une arme blanche, une moto sans documents et une somme d'argent considérable provenant des revenus criminels".

INSTALLATION

Chargé par le président de la République, le Premier ministre préside la cérémonie d'installation de Mohammed Lamine Lebbou gouverneur de la Banque d'Algérie

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier mercredi à Alger, la cérémonie d'installation du Gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Mohammed Lamine Lebbou.



La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, ainsi que de plusieurs cadres supérieurs et de responsables de cette institution financière.

A cette occasion, le Premier ministre a félicité le nouveau Gouverneur pour la confiance placée en lui, lui souhaitant

"plein succès dans l'exercice de ses fonctions, notamment au vu de la dynamique que connaît l'économie nationale grâce aux projets économiques lancés par le président de la République, et des grands défis et enjeux qu'ils impliquent, lesquels exigent le renforcement de la stabilité financière et la consolidation des fondements de

la gouvernance et de la transparence".

Il a souligné "la nécessité d'un travail conjoint et d'une coordination permanente entre les différents acteurs afin d'insuffler une nouvelle dynamique au secteur bancaire et d'accompagner les projets économiques en conformité avec les orientations stratégiques de l'Etat et les réformes écono-

miques en cours". Le Premier ministre a appelé à "œuvrer dans un esprit d'équipe et à unir les efforts pour relever le niveau de performance du système financier et contribuer efficacement au soutien de la croissance et au renforcement de la place de l'économie algérienne face aux défis régionaux et internationaux actuels".

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs secteurs à l'ordre du jour



Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un projet de décret exécutif portant sur les conditions et les procédures d'agrément des établissements d'éducation et d'enseignement privés, de la feuille de route 2026-2028 du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, et entendu une communication sur les préparatifs pour la campagne Hadj 2026, ainsi que l'état d'avancement des travaux du projet d'extension du port d'Annaba, indique un communiqué des services du

Premier ministre, dont voici le texte intégral : "Le Premier ministre, Monsieur SIFI GHRIEB, a présidé, ce mercredi 25 février 2026, une réunion du Gouvernement consacrée aux points ci-après : Le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les conditions et les procédures d'agrément des établissements d'éducation et d'enseignement privés ainsi que leur fonctionnement et leur contrôle.

Ce projet vise à remédier aux dysfonctionnements et aux lacunes constatées sur le terrain et comprend un nouveau

cahier des charges fixant les obligations administratives, techniques et pédagogiques des écoles privées.

L'agrément des établissements d'éducation et d'enseignement privés sera soumis aux exigences de la cartographie scolaire. Ces établissements seront également tenus de dispenser un enseignement conforme aux programmes et aux manuels nationaux et dans le respect des constantes nationales.

Par ailleurs, le Gouvernement a entendu une communication sur les préparatifs pour la campagne hadj

1447h/2026. L'exposé a porté sur les principales étapes organisationnelles et les opérations achevées visant à simplifier et à faciliter le pèlerinage pour les hadjis.

Ainsi, il a été procédé à la conclusion des contrats relatifs à l'hébergement, à la restauration, au transport des pèlerins et de leurs bagages et à la surveillance médicale au profit des pèlerins, ainsi que la numérisation du processus organisationnel via le Portail algérien du Hadj et la mise en place du paiement électronique des frais de pèlerinage.

Il a également été souligné l'importance d'une coordination continue entre les différents secteurs, institutions et organismes impliqués dans l'organisation du Hadj, en vue de promouvoir une image honorable de notre pays durant cette saison du Hadj.

Le Gouvernement a, en outre, examiné la feuille de route 2026-2028 du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, dans la perspective d'une modernisation de ce secteur pour en faire un véritable levier de développement économique. Ce plan stratégique prévoit une refonte complète du système pédagogique, avec pour objectifs de renforcer l'employabilité des diplômés, d'améliorer la qualité et de diversifier l'offre de formation afin de répondre pleinement aux besoins du marché de l'emploi. Enfin, et dans le cadre du suivi des grands projets structurants, le Gouvernement s'est enquis de l'état d'avancement des travaux du projet d'extension du port d'Annaba, lequel s'inscrit dans le cadre de la réalisation du méga projet de phosphate intégré".

APS

HISTOIRE

La wilaya de Batna commémore le 68^e anniversaire de la bataille de Foughala

La wilaya de Batna a commémoré, mercredi dans la commune de Beni Foudhala (Batna), le 68^e anniversaire de la bataille de Foughala qui s'était déroulée le 23 février 1958 au lieu-dit Tiourka, près du Djebel Oustili, sous le commandement du Martyr Ahmed Imerzoukene, surnommé "Si Ahmed El Jadarmi".

Cette commémoration, organisée par la direction des moudjahidine et des ayants droit, en coordination avec le musée du Moudjahid, a été entamée au cimetière des Martyrs de la commune de Beni Foudhala par une cérémonie de recueillement marquée par la lecture de la Fatiha du Saint Coran, en hommage aux Chouhada, en présence de Moudjahidine et d'un grand ombre de citoyens.

Les circonstances dans lesquelles cette bataille, connue sous le nom de "Bataille de Djebel Kadlan", en référence à l'un des sommets du Djebel Oustili qui s'étend sur plusieurs communes, et que les Français avaient affublé du nom de code d'"Opération Golfe 9", ont été évoquées par le Dr. Mohamed Abidi, du département d'histoire de l'université de Batna 1 et membre du comité scientifique du Musée du Moudjahid.

Cet universitaire a souligné l'importance de cette bataille qui a "inversé le rapport de force en faveur des Moudjahidine malgré le nombre et l'équipement de l'armée coloniale".

Il a rappelé que les Djounoud de la Kabila 3 de la première région historique s'étaient positionnés en cet endroit avec une patrouille, chargés de récupérer des armes convoyées depuis la Tunisie par le Martyr Tayeb Bertela et destinées au chef de la région à cette époque, le défunt Moudjahid Mohamed-Tahar Abidi, dit Hadj Lakhdar qui devait les distribuer aux combattants.

Cependant, la découverte par les forces coloniales de la cache des Moudjahidine a conduit à l'encerclement des lieux qui furent pilonnés dès le matin par des troupes françaises soutenues par l'aviation.

L'affrontement qui s'engagea alors durant toute une journée fut, selon le Dr Abidi, "particulièrement violent", marqué par le courage extraordinaire des Moudjahidine commandés par le Martyr Ahmed Imerzoukene qui fit montre d'une "grande sagacité et de qualités indéniables de stratégie militaire".

ORAN

Le Premier ministre Sifi Ghrieb impulse une nouvelle dynamique énergétique à Oran avec deux projets stratégiques à Arzew

Abed MEGHIT

Dans un contexte marqué par la consolidation de la souveraineté énergétique nationale et la valorisation des ressources hydrocarbures, le Premier ministre Sifi Ghrieb a présidé, dans la zone industrielle d'Arzew, une série d'activités à forte portée économique et industrielle.

Cette visite officielle, inscrite dans le cadre de la commémoration du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'UGTA, a été marquée par le lancement et l'inspection de deux projets structurants destinés à renforcer la production nationale de carburants, réduire la dépendance aux importations et stimuler l'emploi.

Le moment central de cette visite a été la pose de la première pierre d'une unité de reforme catalytique du naphtha au sein de la raffinerie d'Arzew.

Ce projet industriel d'envergure vise à transformer le naphtha produit localement

PARTIS POLITIQUES

Un projet de loi pour renforcer la vie démocratique en Algérie

Le projet de loi organique relatif aux partis politiques marque une nouvelle étape dans l'évolution institutionnelle du pays, avec pour ambition de consolider le processus démocratique et de revitaliser la participation citoyenne.

Par Abed MEGHIT

Présenté devant l'Assemblée populaire nationale, le texte a été défendu par le ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud, qui a souligné sa vocation à structurer durablement la vie politique nationale.

Selon les autorités, cette réforme vise à offrir aux partis un cadre juridique clair leur permettant d'exercer pleinement leur rôle constitutionnel.

L'objectif est de favoriser l'émergence d'une élite politique crédible, capable d'encadrer le débat public et de renforcer la confiance des citoyens dans l'action politique.

La relance du militantisme partisan constitue ainsi l'un des piliers de cette démarche.

Parmi les principales innovations du texte figure la simplification des procédures de création des partis.

L'allègement des documents requis et la mise en place d'une plateforme numérique dédiée traduisent une



volonté de modernisation administrative.

Cette numérisation vise à garantir la transparence, l'efficacité et l'accessibilité des démarches pour les acteurs politiques.

Le projet introduit également le principe de vérification préalable de la conformité des partis aux dispositions constitutionnelles.

Cette mesure, selon le ministre, permet d'assurer le res-

pect de l'unité nationale et d'éviter la création d'entités non conformes au cadre légal. Elle s'inscrit dans une logique de régulation institutionnelle visant à concilier pluralisme politique et stabilité nationale.

Le texte aborde par ailleurs la question du financement des partis, renvoyée à une législation spécifique.

Les transactions financières doivent se conformer aux normes internationales

établies par le GAFI, dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Cette conformité contribue au renforcement de la crédibilité financière du système politique. Le ministre a également rappelé que la liberté de réunion et de manifestation pacifique demeure garantie par la Constitution, tout en annonçant l'élaboration d'un projet de loi encadrant l'exercice de ces libertés fondamentales. Cette initiative vise à préciser les modalités d'organisation des rassemblements publics dans un cadre légal clair.

À travers ce projet de loi, les autorités ambitionnent de renforcer la participation politique, d'améliorer la gouvernance institutionnelle et de consolider l'état de droit.

La réforme apparaît ainsi comme un levier de modernisation démocratique, destiné à structurer durablement la vie politique et à favoriser l'engagement citoyen.

ORGANISATION TERRITORIALE

Une réforme pour rapprocher l'administration du citoyen

Abed MEGHIT

La réforme de l'organisation territoriale constitue une étape majeure dans la modernisation de l'administration publique et la consolidation de l'équilibre régional.

Présenté devant les députés, le projet de loi traduit une vision stratégique visant à renforcer l'efficacité institutionnelle et à soutenir le développement durable sur l'ensemble du territoire national.

Selon le ministre de l'Intérieur, ce texte reflète une volonté politique de rapprocher la décision publique des citoyens et d'améliorer la qualité des services administratifs.

La réforme s'inscrit dans un processus progressif fondé sur des critères démographiques, économiques et géographiques précis, permettant une gestion territoriale plus cohérente.

L'initiative répond aux orientations fixées par le président Abdelmadjid Tebboune, qui a insisté sur la nécessité d'un découpage territorial équilibré, tenant compte des spécificités locales.

Cette approche vise à renforcer la décentralisation et à permettre aux collectivités locales de disposer de marges de décision plus importantes.

Le texte prévoit notamment la promotion de plusieurs circonscriptions administratives au rang de wilayas, couvrant un vaste territoire et regroupant plusieurs millions d'habitants.

Cette reconfiguration administrative ambitionne de réduire les disparités régionales et de favoriser une répartition plus équitable des ressources et des investissements.

Une période transitoire a été instaurée afin d'assurer la mise en place progressive des nouvelles structures administratives.

Durant cette phase, les wilayas d'ori-

gine continueront d'exercer leurs prérogatives jusqu'à l'installation complète des nouvelles entités.

Cette transition vise à garantir la continuité du service public et la stabilité institutionnelle.

La réforme prévoit également l'adaptation des circonscriptions électorales et la définition précise des limites territoriales des communes.

Ces ajustements visent à harmoniser l'organisation administrative avec les réalités démographiques et économiques du pays.

En rapprochant l'administration des citoyens, la réforme ambitionne d'améliorer la gouvernance locale et de renforcer la participation des collectivités au développement national.

Elle s'inscrit dans une stratégie globale de modernisation de l'état, fondée sur l'efficacité administrative, l'équité territoriale et la proximité institutionnelle.

d'améliorer la qualité environnementale des carburants, mais aussi de réduire significativement la facture des importations d'additifs pétroliers.

À terme, cette autonomie accrue pourrait ouvrir des perspectives d'exportation, renforçant la position du pays sur les marchés énergétiques régionaux.

Le projet repose sur l'intégration industrielle des ressources produites localement.

Le méthanol issu du complexe CP1 Z et le butane provenant du complexe GP2 Z seront valorisés au sein de l'unité, illustrant une logique de transformation intégrée des matières premières nationales.

Cette approche témoigne d'une volonté de maximiser la valeur ajoutée interne et de développer un modèle industriel fondé sur la transformation locale des ressources.

L'impact socio-économique du projet MTBE est également significatif.

La phase de construction a mobilisé environ 3 500 travailleurs, tandis que l'exploitation devrait générer au moins 200 emplois directs.

TISSEMSILT

Le wali Bouzaid Fethi mobilise les acteurs du secteur de l'eau pour garantir la sécurité hydrique et améliorer le service public

Dans le cadre du suivi régulier de la performance des services publics et de l'amélioration continue des conditions de vie des citoyens, le wali de la wilaya de Tissemsilt, Bouzaid Fethi, a présidé une réunion d'évaluation consacrée au secteur de l'irrigation et de l'alimentation en eau potable.

Abed MEGHIT

Cette rencontre stratégique, tenue au siège de la wilaya, s'inscrit dans une démarche de gouvernance proactive visant à renforcer l'efficacité de la gestion des ressources hydriques et à assurer la continuité du service public dans des conditions optimales.

La réunion a rassemblé les principaux responsables techniques et administratifs concernés par la gestion de l'eau, notamment le secrétaire général de la wilaya, les cadres de la direction de l'hydraulique, les représentants de l'Algérienne des Eaux, ceux de l'Office national de l'assainissement, ainsi que plusieurs cadres techniques spécialisés.

Cette mobilisation institutionnelle témoigne de l'importance stratégique accordée à la question de l'eau, considérée comme un pilier essentiel du développement local et de la stabilité sociale.

Au cours de la séance, les responsables du secteur ont présenté un exposé technique détaillé portant sur le bilan des actions réalisées, les projets mis en service et le programme de travail prévu pour l'année 2026.

Les interventions ont permis de dresser un état des lieux précis de la situation hydrique, mettant en lumière les progrès accomplis, mais également les défis persistants qui nécessitent des mesures correctives rapides et coordonnées.

Parmi les réalisations récemment concrétisées figure la mise en service de plusieurs forages des-

tinés à renforcer l'approvisionnement en eau potable au profit de plusieurs communes, notamment celles de Maâcem, Tamallahet, Lardjem, Beni Lahcen et Sidi Boutouchent. Parallèlement, d'autres ouvrages hydrauliques sont en cours de réalisation, à l'image des forages programmés pour les communes d'Ouled Bessem et Laâyoune, destinés à consolider les capacités d'alimentation en eau dans les zones confrontées à des tensions hydriques.

La stratégie de renforcement des infrastructures hydrauliques s'appuie également sur l'augmentation des capacités de stockage. À cet effet, plusieurs projets de réservoirs d'eau potable ont été lancés, dont un réservoir d'une capacité de 4 500 mètres cubes à Sidi El Houari, un autre de 5 000 mètres cubes dans la commune de Khemisti, ainsi qu'un réservoir de 3 000 mètres cubes à Boucaïd. Ces infrastructures visent à améliorer la régulation de la distribution et à sécuriser l'approvisionnement en eau, notamment durant les périodes de forte demande. Dans une perspective de planification à moyen terme, il a été annoncé le lancement prochain d'appels d'offres pour la réalisation de nouveaux forages au profit de plusieurs communes, ainsi que pour la construction de nouveaux réservoirs destinés à renforcer les capacités de stockage et à stabiliser le réseau de distribution.

Ces projets traduisent

une approche structurée reposant sur l'anticipation des besoins futurs et l'optimisation des ressources disponibles.

À l'issue des présentations techniques, le wali a insisté sur la nécessité d'améliorer la qualité de la gestion opérationnelle du secteur.

Il a appelé à une mobilisation accrue des moyens humains et matériels, tout en soulignant l'importance d'un diagnostic précis des défaillances affectant les réseaux hydrauliques.

Il a également insisté sur l'amélioration de la communication avec les citoyens, notamment en matière d'information relative aux travaux en cours et aux programmes de distribution.

Le chef de l'exécutif a fixé des échéances précises pour la transmission de rapports détaillés sur l'état d'avancement des projets et sur les mesures correctives engagées. Il a affirmé que le suivi de ce dossier stratégique fera l'objet d'évaluations régulières et de visites de terrain, programmées ou inopinées, afin de garantir la mise en œuvre effective des recommandations et la concrétisation rapide des projets.

Malgré les progrès enregistrés dans plusieurs communes, le wali a exprimé sa préoccupation face à la persistance de certaines perturbations dans la distribution de l'eau. Il a rappelé que la gestion de cette ressource vitale exige une vigilance permanente et une réactivité immédiate face aux dysfonctionnements.

Dans ce cadre, il a or-

donné l'élaboration d'un programme de distribution équitable garantissant la continuité de l'approvisionnement en toutes circonstances.

Sur le plan stratégique, la réunion a également été l'occasion de souligner l'importance du futur schéma directeur de l'alimentation en eau potable, dont l'étude devra être finalisée dans les meilleurs délais.

Ce document de planification constituera un instrument fondamental pour anticiper les besoins, rationaliser les investissements et sécuriser durablement l'approvisionnement en eau de la population.

En clôturant les travaux, le wali a réaffirmé que la sécurité hydrique et l'amélioration du cadre de vie des citoyens constituent des priorités majeures de l'action publique locale.

Il a insisté sur la responsabilité collective des institutions et des acteurs techniques dans la concrétisation des projets engagés, rappelant que la qualité du service public repose avant tout sur la rigueur de la gestion, la coordination des efforts et l'engagement permanent au service de l'intérêt général.

À travers cette réunion stratégique, la wilaya de Tissemsilt confirme son engagement résolu en faveur d'une gestion moderne et efficace des ressources hydriques, fondée sur l'anticipation, la transparence et la proximité avec les citoyens, dans une perspective de développement durable et de stabilité sociale.

EL-MENIAA

Réalisation de 34 établissements éducatifs en trois ans

Pas moins de 34 établissements éducatifs et 69 classes d'extension, tous cycles confondus, ont été réalisés dans la wilaya d'El-Meniaa, au cours des trois dernières années, dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions de scolarisation, a-t-on appris mercredi des services de la wilaya.

Il s'agit de 18 écoles primaires, 11 collèges, 5 lycées, ainsi que 49 classes d'extension pour le primaire, 12 pour le moyen et 8 autres pour le secondaire, a précisé le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, lors d'une journée d'étude sur l'évaluation des résultats des examens du Brevet de l'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat (BAC) tenue au siège de l'assemblée populaire de wilaya (APW).

Ces chiffres, a-t-il ajouté, traduisent les efforts consentis pour renforcer les structures pédagogiques dans la wilaya et atténuer le problème de la surcharge des classes, un facteur qui influe négativement sur la qualité des résultats scolaires.

Le même responsable a indiqué que cette dynamique concerne également le renforcement des installations d'accompagnement, dont les cantines scolaires et les demi-pensions, et ce afin d'offrir de meilleures conditions aux élèves et au personnel enseignant.

Il a, à cette occasion, souligné que la prochaine phase nécessite de préserver ces acquis et de promouvoir l'intégration entre tous les acteurs du secteur de l'éducation, en vue d'améliorer les résultats, notamment au BAC.

Par ailleurs, le wali a salué les efforts déployés par le staff pédagogique, malgré certaines lacunes à éradiquer, dans l'intérêt des élèves et de l'école algérienne.

BATNA

Lancement de la 1^{ère} tranche des travaux de réhabilitation du CW-18

Le coup d'envoi des travaux de réhabilitation du chemin de wilaya CW-18, entre la commune de Chemora, de la wilaya de Batna et celle d'Ain Zitoun dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a été donné mercredi pour une première tranche de 6,5 km par le wali Riadh Benahmed.

Une enveloppe financière de 182,3 millions DA a été octroyée pour ce projet du programme sectoriel avec un délai d'exécution des travaux à été fixé à quatre mois, selon les explications données sur site par le directeur des travaux publics par intérim, Fouad Boutaghriouet, au wali en tournée dans les communes de Batna, de Chemora et de Timgad.

La deuxième tranche de 6,5 km se trouve actuellement au stade des procédures administratives, selon la même source qui a indiqué que le choix de l'entreprise de réalisation et l'engagement des travaux devront avoir lieu dans les limites d'un mois de sorte à permettre la réhabilitation de 13 km de cette route qui enregistre un dense trafic tout au long de l'année.

Le wali a également lancé une opération de réaménagement de nombre de routes de la ville de Batna, faisant état à l'occasion de la mobilisation d'un montant de 160 millions DA au titre de l'année 2026 pour la réhabilitation des routes de plusieurs quartiers.

Le chef de l'exécutif local a également inspecté le projet de réalisation d'une station de traitement de l'eau au barrage de Koudiet Lemdouar dans la commune de Timgad et a visité le bloc opératoire du centre hospitalo-universitaire du chef-lieu de wilaya après sa réhabilitation.

APS

MOSTAGANEM

Des opérations de développement pour 6 milliards de DA

La wilaya de Mostaganem a bénéficié, au titre de l'exercice financier écoulé, d'opérations de développement dans différents secteurs pour un montant avoisinant 6 milliards de dinars, a indiqué, mercredi, un communiqué des services de la wilaya. Ce programme, dont l'enveloppe financière globale est estimée à 5 milliards et 950 millions de dinars, a été consacré au soutien du développement local et à l'amélioration des conditions de vie des citoyens à travers différents programmes de financement, a précisé la même source.

A ce titre, une enveloppe budgétaire de 3,25 milliards de dinars a été allouée au Programme de soutien au développement social et économique des communes (an-

ciennement Programme de développement communal), " ce qui a permis l'inscription de 263 opérations de développement dans 32 communes, toutes réalisées à 100%", souligne-t-on.

Dans le cadre du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales (FSGCL), 69 opérations de développement ont été enregistrées, dont 50 gérées par les communes et achevées intégralement, et 19 gérées par les directions sectorielles avec un taux d'exécution de 82%, précise-t-on.

La wilaya a également bénéficié d'une aide financière de 250 millions de dinars, notifiée aux services concernés à la fin de l'année 2025, destinée à l'aménagement et à la réhabilitation des terrains et in-

frastructures sportives.

Concernant le fonctionnement et l'équipement, les services de la wilaya ont indiqué que les crédits alloués à ce volet ont dépassé 1 milliard et 250 millions de dinars afin d'améliorer le cadre de vie des citoyens, répondre aux préoccupations quotidiennes des habitants et soutenir les secteurs de l'éducation et de la santé.

Par ailleurs, d'autres enveloppes financières ont été orientées vers le soutien des établissements publics relevant de la wilaya, l'organisation de manifestations scientifiques, culturelles et religieuses, ainsi que le financement de diverses initiatives de jeunesse et d'aides financières destinées aux mosquées et aux établissements religieux.

AAP I Examen des moyens de renforcement de la coopération économique algéro-belge

Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu, mercredi, l'ambassadeur de Belgique en Algérie, Jacques Quairiat, avec lequel il a examiné les voies et moyens de développement des investissements bilatéraux et d'encouragement à l'établissement de partenariats dans les secteurs prioritaires pour les deux pays, indique un communiqué de l'AAPI.

Lors de cette rencontre tenue au siège de l'AAPI, les deux parties ont souligné l'importance d'intensifier les échanges entre les opérateurs économiques et les institutions des deux pays ainsi que d'œuvrer à la mise en place de mécanismes de coordination pour l'organisation de rencontres d'affaires et de forums économiques conjoints, permettant d'explorer les opportunités d'investissement et de partenariat. L'accent a été mis sur plusieurs secteurs stratégiques d'intérêt commun, à l'instar de l'agriculture, de l'énergie et de l'industrie pharmaceutique. Les deux parties ont également discuté des modalités de création d'un conseil d'affaires conjoint, à même de renforcer le dialogue entre les opérateurs économiques des deux



pays. A ce titre, M. Rekkache a mis en avant le "rôle central" de l'Agence dans l'accompagnement

des investisseurs étrangers et la facilitation de la concrétisation de leurs projets en Algérie, en pas-

sant en revue les avantages et incitations offerts par le cadre juridique régissant l'investissement.

L'AAPI examine des projets industriels et énergétiques avec une délégation de Bosnie-Herzégovine

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a reçu, mercredi, une délégation d'hommes d'affaires de Bosnie-Herzégovine en visite de travail en Algérie, pour examiner les opportunités de concrétisation de projets d'investissement dans les secteurs industriel et énergétique, indique un communiqué de l'Agence.

A cette occasion, le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, a fait part de la disponibilité de l'agence à accompagner les investisseurs bosniens à toutes les étapes de la réalisation de leurs projets, mettant en avant les avantages et incitations fiscales et parafiscales, ainsi que les facilités liées au foncier économique prévues par le cadre juridique régissant l'investissement en Algérie. Il a également réitéré l'engagement de l'Agence à assurer toutes les facilitations et l'accompagnement nécessaires afin de garantir la réussite de projets d'investissement contribuant au soutien du développement économique et au renforcement des partenariats industriels internationaux, selon le communiqué.

La délégation comprend des représentants de la société Energoinvest

leader dans le domaine de l'ingénierie énergétique et des industries électriques lourdes, conduite par son président-directeur général, Mirza Ustamujic, ainsi que des représentants de la société Hifa Oil, emmenés par son Pdg, Izudin Ahmetlic.

Lors de la rencontre, la société Energoinvest a exprimé son souhait de concrétiser un investissement industriel en Algérie dans le domaine de la production de systèmes et d'équipements énergétiques, notamment des disjoncteurs haute tension, des transformateurs électriques et leurs composants. Elle a également fait part de sa disposition à établir un partenariat avec un opérateur algérien, en recourant aux technologies les plus récentes, avec un engagement de transfert de savoir-faire et de compétences techniques liés au projet, précise la même source.

Cette orientation s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'entreprise visant à élargir sa présence à l'échelle internationale, laquelle entreprise tend, après avoir accédé à plusieurs marchés européens, à faire son entrée sur le marché africain via l'Algérie, en adéquation avec la dynamique

croissante que connaît le secteur de l'énergie dans le pays. Hifa-Oil, distributeur principal des produits pétroliers en Bosnie-Herzégovine, a précisé que sa visite s'inscrit dans le cadre de l'exploration des opportunités d'investissement sur le marché algérien et l'étude de la possibilité du lancement d'un projet qui répond aux besoins de l'Algérie en matière de produits pétroliers, faisant part de la programmation d'une rencontre avec Sonatrach pour examiner les perspectives de coopération et de partenariat. Ces discussions s'inscrivent dans une orientation stratégique qui vise à attirer des investissements basés sur le transfert de technologie et le renforcement de l'intégration industrielle locale qui permet de développer les chaînes de valeur dans les secteurs de l'industrie et de l'énergie, d'augmenter les taux du contenu local et de valoriser les capacités nationales dans le domaine du génie et des industries électriques, en sus de créer des opportunités qualitatives de travail et de conforter la position de l'Algérie comme pôle industriel et énergétique au niveau régional, selon la même source.

AUTOMOBILE Stellantis El Djazaïr signe une convention de partenariat avec un centre de formation professionnelle

Stellantis El Djazaïr a signé une convention de partenariat avec le Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de Staouéli (Alger), visant à développer les compétences et l'employabilité des jeunes dans les métiers de l'automobile, a indiqué mercredi un communiqué de l'entreprise.

Signée à l'occasion de l'ouverture de la session de février de la formation professionnelle, cette convention vise à "rapprocher durablement la formation des besoins réels du secteur automobile", à travers la mise à disposition de l'expertise du département formation de Stellantis au profit des enseignants techniques et des responsables pédagogiques, outre l'enrichissement des contenus de formation et des supports pédagogiques utilisés au centre, avec la possibilité d'accueillir des apprentis en stage au sein du réseau après-vente de Stellantis, précise la même source.

Les clauses de l'accord prévoient également l'accompagnement du centre dans le développement de la spécialité "mécatronique" (ingénierie des systèmes mécaniques-électroniques), afin de faciliter l'accès à cette spécialité technique dans la zone ouest d'Alger.

Dans le cadre du renforcement du volet pratique des stagiaires et la modernisation des outils pédagogiques, Stellantis El Djazaïr a remis au centre quatre moteurs et quatre boîtes de vitesses "de dernière génération".

ALGER Une commission de wilaya s'enquiert de la disponibilité des produits sur les marchés

La commission de l'irrigation, de l'agriculture, des forêts, de la pêche et du tourisme de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger a effectué, mercredi, une visite sur le terrain au niveau de plusieurs commerces pour s'enquérir de la disponibilité des légumes, des fruits et des viandes et s'informer des prix.

Conduite par Karima Boussetta, présidente de la commission, à laquelle ont pris part des membres de l'APW et des représentants des directions du commerce et de l'agriculture de la wilaya d'Alger, la visite a concerné le marché de gros des Eucalyptus, où une disponibilité des différents produits a été constatée, avec une stabilité relative des prix.

La disponibilité des fruits et légumes hors saison provenant des wilayas du Sud a, également, été constatée, renforçant l'offre sur le marché, ainsi qu'une baisse des prix des œufs en raison de l'augmentation de l'offre.

Au niveau de l'unité des abattoirs d'El Harrach, relevant de l'Etablissement de Gestion des Abattoirs et des poissonneries et Marché de Gros Fruits et Légumes de la Wilaya d'Alger (EGESAPMG), la délégation a constaté la disponibilité des viandes rouges, notamment importées, mais aussi la garantie des conditions requises pour l'abattage et le stockage.

Dans une déclaration à cette occasion, Mme Boussetta a fait savoir que l'approvisionnement cette année est meilleur comparativement à l'an dernier, et ce grâce à la « mise en œuvre des instructions du président de la République relatives aux préparatifs du mois de Ramadhan ».

Pour sa part, Rachid Ramdani, chef de département Exploitation et Contrôle à l'Etablissement des marchés de gros, a précisé que le marché de gros des Eucalyptus poursuivra son activité tout au long de la semaine durant le mois de Ramadhan, en adaptant les horaires de travail aux spécificités de ce mois sacré.

APS

MILA

Des autorisations d'exploitation exceptionnelles accordées à six investisseurs

Des autorisations d'exploitation exceptionnelles ont été accordées dans la wilaya de Mila à six investisseurs, a-t-on appris mercredi auprès du chargé de gestion des affaires de la direction de l'industrie, Khaled Abdmehziane.

Ces autorisations accordées au début de la semaine en cours permettront l'exploitation

d'une fonderie à la zone industrielle "32 hectares" de la commune de Chelghoum Laid, un complexe thermal dans la région de Béni Haroun dans la commune de Hamala et quatre salles des fêtes et des conférences dans les communes de Tlberguent, de Mila, de Chelghoum Laid et de Grarem Gouga, a précisé la même source.

Ces autorisations ont

été octroyées après l'examen de leurs situations par la commission de wilaya de lever des entraves rencontrées et des réserves enregistrées sur les projets d'investissement en suspens, selon la même source.

L'entrée en activité de ces projets générera un "nombre important" de postes d'emploi directs et indirects au profit des

jeunes de la wilaya, a-t-on expliqué. Les efforts des pouvoirs publics d'accompagnement et de soutien à l'investissement dans la wilaya demeurent poursuivis à travers la levée des entraves sur les projets d'investissement qui sont source d'emplois et de diversification de la production locale, a ajouté le même responsable.

APS

ETATS-UNIS

Hausse des stocks de pétrole brut, la plus forte depuis près de trois ans

Les stocks commerciaux de pétrole brut ont connu une hausse la semaine dernière aux États-Unis, la plus forte depuis près de trois ans, selon des chiffres publiés mercredi par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA).



Durant la période de sept jours achevée le 20 février, ces réserves ont progressé de 16 millions de barils, alors que le marché tablait sur une hausse nettement moindre, de 1,9 million de barils, selon la médiane d'un consensus établi par l'agence Bloomberg.

Au total, et hors réserve stratégique, les stocks se sont établis à 435,8 millions de barils, au plus haut depuis mai 2025. La réserve stratégique est, elle, restée stable par rapport à la période précédente, à 415,4 millions de barils.

Ce gonflement des stocks est majoritairement attribuable à un fort

ajustement statistique. L'EIA corrige ainsi chaque semaine les données des périodes précédentes.

L'agence a ajouté, cette fois, environ 1,3 million de barils quotidiens aux volumes arrivés sur le marché américain, au titre de cette correction statistique, qui n'a pas de rapport avec l'activité de la semaine considérée.

Les bassins de production et d'exportation de pétrole aux États-Unis ont été perturbés ces dernières semaines par des conditions climatiques extrêmes, de quoi entraîner d'importantes fluctuations dans les évaluations statistiques en attendant

un retour à la normale. Lors de la période précédente, l'EIA avait ainsi retiré 1,4 million de barils en tant qu'ajustement statistique.

Autre point d'explication à la forte hausse observée mercredi, les importations américaines ont légèrement augmenté (+2,07% par rapport à la période précédente), tandis que les exportations ont diminué (-6,04%).

La production américaine, a quant à elle reculé, à 13,70 millions de barils par jour. La quantité de produits livrés au marché américain, indicateur implicite de la demande, a suivi la même direction, diminuant de près de 1%.

MARCHÉS BOURSISERS

Zone euro: le taux d'inflation annuel en baisse à 1,7% en janvier

Le taux d'inflation annuel de la zone euro a enregistré une baisse en s'établissant à 1,7 % en janvier 2026, contre 2,0 % en décembre 2025, selon les données publiées mercredi par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne (UE). Un an plus tôt, en janvier 2025, il atteignait 2,5 %, témoignant d'une dérive progressive des tensions sur les prix en Europe en ce début d'année 2026.

Dans l'ensemble de l'UE, le taux annuel s'est également replié, à 2,0 % en janvier 2026, après 2,3 % en décembre. Il s'élevait à 2,8 % un an auparavant. Par rapport à décembre 2025, l'inflation annuelle a diminué dans 23 États membres, est restée stable dans un pays et a augmenté dans trois autres, illustrant une tendance globalement orientée à la baisse sur le continent.

Les disparités nationales demeurent toutefois marquées. Les taux annuels les plus faibles ont été enregistrés en France (0,4 %), au Danemark (0,6 %), ainsi qu'en Finlande et en Italie (1,0 % chacun). À l'inverse, les hausses de prix les plus soutenues ont été observées en Roumanie (8,5 %), en Slovaquie (4,3 %) et en Estonie (3,8 %).

Dans la zone euro, les services ont constitué le principal moteur de l'inflation en janvier, contribuant à hauteur de +1,45 point de pourcentage (pp). Ils sont suivis par l'alimentation, l'alcool et le tabac (+0,51 pp), puis par les biens industriels hors énergie (+0,09 pp). À l'inverse, l'énergie a exercé un effet modérateur, avec une contribution négative de -0,39 point, confirmant son rôle clé dans la détente récente des prix, selon Eurostat.

Les Bourses mondiales en recul

Les Bourses mondiales ont reculé lundi, minées par un renforcement du brouillard commercial concernant les droits de douane imposés par les États-Unis, un climat qui profite aux métaux précieux et aux obligations.

En Europe, Francfort a perdu 1,06%, Paris 0,22% et Londres 0,02%. A New York, le Dow Jones a cédé 1,66%, l'indice Nasdaq a reculé de 1,13% et l'indice élargi S&P 500 a perdu 1,04%.

La Cour suprême des États-Unis a jugé vendredi illégale une grande partie des droits de douane imposés par le président américain, Donald Trump, depuis son retour à la Maison Blanche. Celui-ci a répliqué en annonçant une nouvelle surtaxe douanière mondiale de 10%, qu'il a ensuite portée à 15%.

De nombreuses interrogations demeurent sur l'impact de ce nouveau rebondissement, notamment vis-à-vis des accords commerciaux qui avaient été d'ores et déjà négociés.

L'ampleur des remboursements à venir concernant les droits de douane indûment perçus est aussi incertaine.

Le Parlement européen a suspendu lundi la procédure de mise en oeuvre de l'accord commercial entre l'UE et les États-Unis, dans l'attente "d'éclaircissements" de Washington sur les conséquences de la décision de la Cour suprême américaine.

Le recul des indices boursiers a fait les affaires d'une majorité des valeurs refuges, actifs jugés plus sûrs en temps d'incertitudes. L'or prenait 2,40% à 5.229,58 dollars l'once (31,1 g) et l'argent grimpeait de 4,14% à 88,15 dollars l'once. Seul le dollar restait sans grand mouvement, lâchant 0,04% à l'euro, à 1,1789 dollar.

En parallèle, les acteurs du marché s'inquiètent encore des conséquences du développement de l'intelligence artificielle (IA).

APS

DROITS DE DOUANE

L'UE "attend" des États-Unis qu'ils respectent l'accord commercial

La Commission européenne a déclaré dimanche attendre des États-Unis qu'ils respectent leur accord commercial avec l'UE, alors que le président américain Donald Trump a annoncé vouloir augmenter les droits de douane après le revers infligé par la Cour suprême à sa politique commerciale agressive.

"Un accord est un accord. En tant que premier partenaire commercial des États-Unis, l'UE attend de ces derniers qu'ils respectent les engagements pris dans la déclaration commune, tout comme l'UE respecte les siens", a déclaré la Commission européenne dans un communiqué. Elle a égale-

ment exigé "des éclaircissements complets sur les mesures que les États-Unis ont l'intention de prendre" à la suite de la décision de la Cour suprême. Cette invalidation par la Cour suprême américaine des droits de douane fait peser un énorme point d'interrogation sur le devenir de l'accord commercial, alors que

le Parlement européen, initialement très remonté contre ce texte, s'apprêtait à donner son feu vert mardi.

Cet accord, signé l'été dernier, a permis à l'UE de limiter à 15% les droits de douane appliqués aux États-Unis sur la plupart de ses produits, loin des 30% que le président américain avait menacé d'appliquer.

ZIMBABWE

Interdiction de l'exportation de tous les minerais bruts

Le Zimbabwe a ordonné, mercredi, l'interdiction de toute exportation de minerais bruts et de concentrés de lithium, une mesure destinée à renforcer le contrôle sur ses ressources et leur valorisation au niveau local. L'interdiction, avec effet immédiat et "jusqu'à nouvel ordre", couvre tous les minerais, y compris ceux déjà en transit, selon un communiqué du ministère des Mines.

"Le gouvernement compte sur la coopération de l'industrie minière concernant cette mesure qui a été prise dans l'intérêt national", déclare le ministre des Mines Polite Kambamira, cité dans le communiqué.

"Le gouvernement reste déterminé à garantir la transparence, la valorisation et la transformation locales, le respect des obligations et la

responsabilité dans l'exportation des ressources minérales du Zimbabwe", ajoute le ministre.

Le Zimbabwe "engagera prochainement des consultations avec le secteur sur les nouvelles attentes et la voie à suivre", selon Polite Kambamira.

Le pays avait déjà annoncé mi-2025 une interdiction d'exporter des concentrés de lithium qui devait entrer en vigueur au 1er janvier 2027, imposant au secteur l'obligation de construire des usines de raffinage sur place.

Le pays d'Afrique australe détient les plus importantes ressources de lithium du continent, un minerai qu'il exporte massivement et qui entre notamment dans la fabrication des batteries de voitures électriques.

Outre le lithium, le pays dispose

d'importantes réserves de métaux du groupe platine (qui comprend notamment le rhodium et le palladium), de cuivre et de nickel.

Selon les données de la Banque mondiale, l'exploitation minière est le deuxième plus grand contributeur au PIB du Zimbabwe, à hauteur de 14,3%. La sécurisation de minerais stratégiques essentiels à la fabrication de batteries électriques ou à l'industrie de la défense est devenue une priorité mondiale.

Cette course aux minerais incite de nombreux pays africains détenteurs de ces ressources à renforcer leur contrôle sur l'exploitation des mines et à inciter, voire obliger, les sociétés minières à transformer les minerais bruts sur place pour en tirer plus de revenus.

APS

IN-GUEZZAM

Lancement du concours local de l'Inchad pour les moins de 22 ans

Le concours local "La voix d'or de l'Inchad" destiné aux jeunes de moins de 22 ans, a été lancé à In-Guezzam, dans le cadre du programme spécial Ramadhan, à l'initiative de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS), en coordination avec l'Office des établissements des jeunes (ODEJ) et l'association "El-Amel", a-t-on appris mercredi des organisateurs.

Cette manifestation, qui s'est déroulée à l'auberge de jeunesse du chef-lieu de wilaya, a été marquée par une large participation d'enfants et de jeunes venus concourir lors des épreuves préliminaires, devant un public nombreux.

Elle vise à découvrir et à encourager les jeunes talents, en les incitant à mettre leurs aptitudes artistiques au service du noble message de ce genre

de chant, qui promeut les valeurs spirituelles et culturelles authentiques, a-t-on souligné.

Le jury, composé d'une pléiade de spécialistes, a évalué les participants selon des critères précis, notamment ceux ayant trait à la qualité de l'interprétation, la puissance vocale et à la présence sur scène, ont précisé les organisateurs.

Cette initiative s'inscrit dans

le cadre des efforts menés par le secteur de la jeunesse pour dynamiser la scène culturelle locale durant le mois sacré et offrir aux jeunes talents des espaces d'expression et de créativité, favorisant ainsi un esprit de participation et d'appartenance, a-t-on ajouté de même source.

Au terme des épreuves, le jury a annoncé la liste des candidats qualifiés pour la phase



finale, au moment où les organisateurs félicitaient les participants pour leur niveau, tout en insistant sur la poursuite de

l'organisation de telles initiatives, susceptibles d'assurer l'accompagnement des jeunes talents.

TINDOUF

Plus de 140 participants au concours de wilaya de mémorisation du Coran

Plus de 140 candidats prennent part au concours de wilaya de mémorisation du Saint Coran à Tindouf, organisé par la direction des Affaires religieuses et des Wakfs à l'occasion du mois sacré de Ramadhan.

Les épreuves de cette manifestation religieuse ont débuté, mardi soir à la mosquée pôle Youssef Ibn Tachfin, en présence de responsables du secteur, de cheikhs et de récitateurs.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya de Tindouf, Mohamed Khellaf, a souligné que ce concours s'inscrit dans le cadre d'un riche programme religieux élaboré à l'occasion de Ramadhan, sous la supervision du wali Mustapha Dahou, comprenant diverses activités à travers les mosquées de la wilaya.

Le responsable a signalé que le

concours est réparti en cinq catégories : mémorisation de 60 hizb, 45 hizb, 30 hizb, 20 hizb et 10 hizb, avec des tranches d'âge spécifiques pour chaque catégorie.

Les compétitions ont été réparties sur quatre centres à travers la wilaya, afin de les rapprocher des participants et d'assurer une organisation optimale de cette manifestation.

TISSEMSIL

Augmentation de la production quotidienne d'eau à 39.000 mètres cubes durant le Ramadhan

La wilaya de Tissemsilt a enregistré, à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, une augmentation de la production quotidienne d'eau potable, portée à 39.000 mètres cubes, contre 34.000 mètres cubes avant le mois sacré, a-t-on appris, mercredi, auprès de l'unité locale de l'Algérienne des Eaux (ADE).

L'établissement a précisé que cette mesure s'inscrit dans le cadre d'un programme spécial élaboré en coordination avec la direction de l'Hydraulique, visant à assurer un approvisionnement régulier et à offrir davantage de confort aux citoyens à travers les 22 communes de la wilaya, durant le mois sacré.

Selon la même source, les équipes de distribution ont été renforcées au niveau des trois centres situés à Tissemsilt, Theniet El-Had et Bordj-Bounâama, en plus du renforcement de l'équipe de production, en prévision d'éventuelles fuites ou pannes pouvant affecter le réseau de distribution.

La même source a indiqué que l'alimentation de la wilaya en eau est assurée à partir des forages profonds du champ de Rechaiga, dans la wilaya de Tiaret, d'un forage profond dans la commune de Sidi-Slimane, ainsi que des volumes transférés depuis le barrage de Deux-deux dans la wilaya d'Ain Defla.

L'ADE intensifie également ses campagnes de sensibilisation en faveur de la rationalisation de la consommation d'eau.

ORAN

Lancement d'une session de mise à niveau des guides touristiques non agréés

La direction du Tourisme et de l'Artisanat d'Oran a lancé, récemment, une opération de mise à niveau des guides touristiques exerçant dans la wilaya sans agrément ni certificat requis, en vue de régulariser leur situation professionnelle, a indiqué, mercredi, la même direction.

Vingt-cinq guides touristiques ont participé à la première session de formation et ont passé un entretien oral organisé le 15 février en cours. Cet entretien a abouti à l'octroi, à 17 candidats, d'attestations de réussite et de validation des acquis de l'expérience, a précisé à l'APS la directrice par intérim du tourisme et

de l'artisanat, Mme Fatima Hamida.

Quant aux huit guides restants, ils bénéficieront d'une formation courte d'une durée de 60 heures, suivie d'un entretien oral en vue d'obtenir les certificats délivrés par le centre de formation professionnelle, a-t-on fait savoir de même source.

Mme Hamida a expliqué que "l'entretien oral est supervisé par un jury composé de trois enseignants du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, d'un guide touristique expert agréé, ainsi que d'un représentant d'une agence de tourisme et de voyages, avec la participation d'un ensei-

gnant universitaire en histoire moderne et contemporaine".

La directrice a également indiqué que l'opération de formation se poursuivra, prochainement, ajoutant que l'annonce de la date de la deuxième session est prévue dans les prochains jours. La même source a précisé que le recensement préliminaire des guides touristiques non agréés à Oran fait état d'environ 80 guides.

Cette formation s'inscrit dans le cadre de l'application des instructions du ministère de tutelle, insistant sur la nécessité de qualifier les guides touristiques non agréés, conformément à la convention-

cadre de partenariat signée entre les ministères du Tourisme et de l'Artisanat et de la Formation et de l'Enseignement professionnels, en novembre dernier, ainsi qu'au protocole de coopération conclu entre les deux directions concernées en décembre dernier.

Cette opération vise à établir un cadre de coopération et de coordination entre les deux parties, afin de régulariser la situation professionnelle des guides touristiques exerçant sans diplômes professionnels, à travers des mécanismes de formation, de qualification et de reconnaissance des acquis professionnels, note-on.



SÉTIF

Engouement pour le marché de solidarité de l'Angem

Le marché de solidarité, organisé au siège de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Sétif par l'antenne locale de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) dans le cadre du soutien du pouvoir d'achat durant le mois de Ramadhan, enregistre depuis son ouverture mardi un engouement notable des citoyens.

Ce marché de solidarité regroupe 20 exposants dont des micro-entreprises, des artisans et des producteurs locaux qui présentent divers produits dont des denrées, des huiles

naturelles, des épices, des aliments marinés au vinaigre, des pâtisseries traditionnelles, des détergents et autres produits artisanaux.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur local de l'Angem, Amine Haddad, a inscrit l'initiative dans le cadre des activités de solidarité durant le mois sacré du Ramadhan, soulignant qu'elle est organisée en coordination avec la CAM en vue de soutenir les petites activités et favoriser la commercialisation des produits de leurs promoteurs dans des conditions propices.

L'exposition présente une gamme variée de denrées et produits de consommation proposés à des prix étudiés aux citoyens, selon la même source. Cette manifestation qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois de Ramadhan permet aussi aux bénéficiaires dans le cadre du dispositif ANGEM de faire connaître et commercialiser leurs produits, de favoriser la dynamique commerciale locale et d'encourager le produit national et les initiatives de jeunes, a-t-on indiqué.

SOLIDARITÉ NATIONALE Organisation des présélections à la finale du Concours national de récitation et de psalmodie pour les personnes aux besoins spécifique

Les présélections à la finale du 6e Concours national de récitation et de psalmodie du saint Coran destiné aux personnes aux besoins spécifiques et aux enfants pris en charge par les établissements spécialisés ont été organisées mercredi, indique un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

Organisé par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, en coordination avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, le concours s'est déroulé, par visioconférence, avec la participation de 224 enfants sélectionnés lors des qualifications de wilayas, représentant les différents établissements spécialisés, à travers le territoire national», précise la même source, ajoutant que "les lauréats qualifiés au prime final seront en lice pour les premières places".

Les qualifications se sont déroulées sous la supervision «d'un jury scientifique du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, composé d'une élite d'imams et de cheikhs spécialisés dans les sciences du Coran".

Le jury a été chargé de l'évaluation de la performance des participants en termes de respect des règles de récitation et de psalmodie, en tenant comptes des aspects psychopédagogiques de la catégorie cible pour une évaluation juste et objective».

Cette initiative «vient consacrer le rôle du secteur dans l'accompagnement des enfants aux besoins spécifiques vers les voies d'autonomisation, en les aidant à développer leurs compétences cognitives et éducatives pour optimiser les options de leurs insertion totale dans la société», précise le communiqué.

RELIZANE La DJS lance un riche programme d'activités pour le mois de Ramadhan

La direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) de la wilaya de Relizane a préparé un programme sportif et de loisirs riche et varié à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, a-t-on appris, mercredi, auprès de cette direction.

La même source a précisé que "le programme sportif et de loisir prévu pour le mois sacré est mis en œuvre en coordination avec les différents établissements relevant du secteur, ainsi qu'avec plusieurs associations et clubs sportifs et de jeunesse à travers les différentes régions de la wilaya".

Le programme comprend l'organisation de nombreuses manifestations sportives, éducatives, culturelles et récréatives à caractère pédagogique, ainsi que des concours culturels et religieux de mémorisation et de psalmodie du Saint Coran, tels que "Le petit récitant", "Le petit munshid" et "Le petit muezzin".

Il prévoit également l'organisation de tournois de football inter-quartiers au profit de différentes catégories d'âge et des membres de plusieurs secteurs, en plus de tournois de volleyball, de handball et de pétanque. Des exhibitions quotidiennes de sports individuels et d'arts martiaux sont également programmées, notamment la boxe, le kick-boxing, le karaté-do et le judo, à travers différentes salles de sport, terrains de proximité et infrastructures de jeunesse.

Par ailleurs, plus de 20 soirées artistiques variées ont été programmées, comprenant des représentations théâtrales, des concerts de chants religieux et des soirées poétiques dans 13 communes, a fait savoir la même source.

APS

TIARET La Protection civile lance ses célébrations par un tournoi d'échecs placé sous le signe de la rigueur et de l'excellence

En prélude à la célébration de la Journée mondiale de la Protection civile, commémorée chaque année le 1er mars, la direction de la Protection civile de la wilaya de Tiaret a donné le coup d'envoi d'un programme d'activités à la fois symbolique et formateur, en organisant un tournoi d'échecs au sein de son unité principale.

Par Abed Meghit

Cette initiative, qui s'inscrit dans une approche globale de valorisation des compétences humaines et de renforcement des aptitudes professionnelles, illustre la volonté de promouvoir l'équilibre entre préparation opérationnelle et développement intellectuel du personnel.

La compétition s'est déroulée sous la supervision du directeur de la Protection civile de la wilaya, le colonel Gharbi Ali, en présence de cadres et d'agents engagés dans une atmosphère empreinte de discipline et de convivialité.

Le choix du jeu

d'échecs ne relève pas du hasard. Il symbolise la capacité d'anticipation, la maîtrise du stress et la prise de décision stratégique, autant de qualités essentielles pour les professionnels chargés d'intervenir dans des situations d'urgence et de gestion de crise.

Cette manifestation sportive et intellectuelle constitue également un espace de cohésion interne, favorisant l'échange d'expériences et le renforcement de l'esprit d'équipe.

Dans un métier où la coordination et la réactivité sont déterminantes, ces moments de rencontre contribuent à consolider les liens professionnels et à instaurer une

dynamique collective orientée vers l'excellence. La Journée mondiale de la Protection civile représente, chaque année, une occasion privilégiée de sensibilisation aux missions essentielles de ce corps et de valorisation de son rôle dans la protection des populations et des biens.

À travers cette initiative, la direction de la Protection civile de Tiaret affirme son engagement à investir dans le capital humain et à promouvoir une culture professionnelle fondée sur la compétence, la discipline et la responsabilité.

Au-delà de la compétition elle-même, cette activité marque le lancement d'un programme

plus large comprenant des actions de sensibilisation, des démonstrations d'intervention et des initiatives de proximité avec les citoyens.

L'objectif est de rapprocher davantage la Protection civile de la société et de renforcer la culture de prévention, pilier fondamental de la sécurité publique.

En mettant à l'honneur les capacités intellectuelles et l'esprit stratégique de ses agents, la Protection civile de Tiaret confirme sa vision moderne du métier, où la préparation mentale accompagne l'expertise technique pour répondre efficacement aux défis contemporains de la sécurité civile.

SAÏDA Un dispositif spécial pour garantir la sérénité du mois de Ramadhan

Ramadhan 2026 à Saïda, période marquée par une forte affluence dans les espaces publics et une intensification des activités sociales, la Sûreté de wilaya de Saïda a déployé un dispositif sécuritaire renforcé visant à assurer la tranquillité des citoyens et à prévenir toute forme de délinquance.

Cette stratégie préventive repose sur une présence accrue des forces de police sur le terrain et sur la mise en œuvre d'un maillage sécuritaire couvrant l'ensemble du territoire urbain.

Selon les autorités locales, ce plan spécial prévoit la multiplication des patrouilles pédestres et motorisées, notamment dans les zones à forte fréquentation et dans les lieux identifiés comme sensibles.

Les services de police ont également intensifié les opérations de

surveillance et de contrôle, incluant des vérifications d'identité et des dispositifs d'intervention rapide destinés à prévenir les actes répréhensibles. L'installation de barrières de police aux principales entrées et sorties de la ville constitue l'un des axes majeurs de ce dispositif.

Ces points de contrôle visent à sécuriser les flux de circulation, à dissuader les comportements illégaux et à garantir un environnement serein pour les habitants durant cette période spirituelle.

Au-delà de l'aspect répressif, la démarche adoptée par les services de sécurité repose sur une logique de prévention et de proximité.

La présence visible des forces de l'ordre dans les quartiers et les espaces publics contribue à instaurer un climat de confiance et à renforcer le sentiment de sécurité

parmi la population. Cette mobilisation exceptionnelle s'inscrit dans la mission fondamentale des institutions sécuritaires : protéger les citoyens et préserver l'ordre public.

En anticipant les besoins spécifiques liés au mois de Ramadhan, la Sûreté de wilaya de Saïda affirme son engagement à accompagner la vie sociale et religieuse dans un cadre sécurisé et apaisé.

À travers ce dispositif, les autorités entendent garantir des conditions optimales de circulation, de commerce et de rassemblement, tout en consolidant la prévention comme pilier essentiel de la politique de sécurité publique.

La démarche illustre une vision proactive de la sécurité, fondée sur la vigilance, la coordination et le service du citoyen.

Abed M.

CHLEF Un programme ambitieux pour relancer la filière de l'aquaculture intégrée à l'agriculture

La Direction de la pêche et de l'aquaculture de Chlef a mis au point un programme ambitieux visant à inciter les agriculteurs à investir dans la filière de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, un opération devant contribuer à la production de poisson tout en permettant l'utilisation des eaux, riches en fertilisants biologiques pour l'irrigation agricole, a-t-on appris mercredi auprès de cette direction.

Dans le cadre du programme du ministère de tutelle relatif à la mise en œuvre de l'opération de l'ensemencement des

grands bassins agricoles relevant des unités de production, des sorties de terrain et des actions de sensibilisation ont été programmées au profit des acteurs du secteur, afin de leur faire connaître cette filière et ses perspectives, tant en matière de production halieutique que d'amélioration des rendements agricoles et de réduction de l'utilisation d'engrais chimiques, a indiqué le directeur du secteur, Hocine Melikeche.

Il a fait état, notamment, d'une visite de terrain effectuée, en coordination avec la Direction

des services agricoles (DSA), au niveau d'une exploitation agricole à Bir Sefsaf, dans la commune de l'Oued Fodda, en vue d'élaborer un programme d'ensemencement du tilapia rouge.

Le responsable a souligné que les agriculteurs intéressés peuvent se rapprocher des services de la DSA pour s'informer sur les conditions d'accès aux opérations d'ensemencement et bénéficier d'une formation dans ce domaine.

Quelque 39 grands bassins d'irrigation, recensés à travers les exploitations agricoles de la wilaya en

coordination avec la chambre d'agriculture, sont susceptibles d'être ensemencés en tilapia rouge, a-t-il ajouté, notant que quatre (4) bassins agricoles ont été ensemencés, en 2025, à raison de 1.000 alevins de tilapia rouge chacun.

En 2025, la Direction de la pêche et de l'aquaculture de Chlef a accordé des autorisations pour la réalisation de deux (2) projets d'aquaculture en eau douce (tilapia) dans les communes d'El Marsa et d'El-Karimia, d'une capacité de production estimée à 40 tonnes chacun, selon la même source.

ZIMBABWE

Interdiction de l'exportation de tous les minerais bruts

Le Zimbabwe a ordonné, mercredi, l'interdiction de toute exportation de minerais bruts et de concentrés de lithium, une mesure destinée à renforcer le contrôle sur ses ressources et leur valorisation au niveau local.

L'interdiction, avec effet immédiat et "jusqu'à nouvel ordre", couvre tous les minerais, y compris ceux déjà en transit, selon un communiqué du ministère des Mines.

"Le gouvernement compte sur la coopération de l'industrie minière concernant cette mesure qui a été prise dans l'intérêt national", déclare le ministre des Mines Polite Kambamira, cité dans le communiqué. "Le gouvernement reste déterminé à garantir la transparence, la valorisation et la transformation locales, le respect des obligations et la responsabilité dans l'exportation des ressources minérales du Zimbabwe", ajoute le ministre. Le Zimbabwe "engagera prochainement des consultations avec le secteur sur les nouvelles attentes et la voie à



suivre", selon Polite Kambamira. Le pays avait déjà annoncé mi-2025 une interdiction d'exporter des concentrés de lithium qui devait entrer en vigueur au 1er janvier 2027, imposant au secteur l'obligation de construire des usines de raffinage sur place. Le pays d'Afrique aus-

trale détient les plus importantes ressources de lithium du continent, un minerai qu'il exporte massivement et qui entre notamment dans la fabrication des batteries de voitures électriques. Outre le lithium, le pays dispose d'importantes réserves de métaux du groupe platine (qui com-

prend notamment le rhodium et le palladium), de cuivre et de nickel.

Selon les données de la Banque mondiale, l'exploitation minière est le deuxième plus grand contributeur au PIB du Zimbabwe, à hauteur de 14,3%. La sécurisation de minerais stratégiques essentiels à la fabrication de batteries électriques ou à l'industrie de la défense est devenue une priorité mondiale.

Cette course aux minerais incite de nombreux pays africains détenteurs de ces ressources à renforcer leur contrôle sur l'exploitation des mines et à inciter, voire obliger, les sociétés minières à transformer les minerais bruts sur place pour en tirer plus de revenus.

ETATS UNIS

Deux morts dans une forte tempête de neige

Au moins deux personnes ont été victimes d'une forte tempête de neige qui s'est abattue sur les Etats du nord-est des Etats-Unis, a rapporté mercredi la chaîne de télévision NBC News.

Selon ses informations, dans l'Etat du Maryland,

deux personnes ont perdu la vie et une autre a été blessée à la suite de la chute d'un arbre pendant la tempête, qui s'est accompagnée par endroits de vents violents avec des rafales dépassant les 30 m/s.

Il avait été précédemment rapporté que plus de

500.000 foyers s'étaient retrouvés sans électricité en raison des intempéries.

Les autorités de sept Etats, dont le New Jersey, New York, la Pennsylvanie et Rhode Island, ont déclaré l'état d'urgence.

Dans des villes comme New York et Boston, des res-

trictions de circulation automobile ont été instaurées afin de permettre aux services municipaux de déneiger la ville.

Selon le service météorologique national, plus de 90 centimètres de neige sont tombés dans certaines régions.

CYCLONES À MADAGASCAR

Appel à une aide de 69 millions de dollars

Les Nations unies, le gouvernement de Madagascar et leurs partenaires humanitaires ont lancé un appel à la mobilisation de 69 millions de dollars afin de faire face aux conséquences des deux cyclones dévastateurs, qui ont frappé récemment le pays.

Dans un communiqué publié mardi, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), a précisé que ces fonds permettront de fournir une assistance vitale, au cours des trois prochains

mois, à près d'un demi-million des personnes les plus durement touchées. Selon la même source, plus de 680.000 personnes ont été affectées par les cyclones Fitya et Guezani. Des dizaines de milliers d'habitants ont perdu leur logement, tandis que les inondations et la surpopulation dans les sites de déplacement ont accru les risques de propagation de maladies hydriques.

Les partenaires humanitaires ont, par ailleurs, intensifié leur réponse d'urgence. Environ 25.000 familles ont

déjà reçu une aide alimentaire, plus de 13.000 ménages ont bénéficié de transferts monétaires, et des efforts sont en cours pour fournir de l'eau potable, des kits d'hygiène, des fournitures médicales, des cartables scolaires, un soutien psychosocial ainsi que des espaces adaptés aux enfants. Le Bureau onusien a toutefois averti que les besoins dépassent les financements actuellement disponibles, appelant les bailleurs de fonds à soutenir de toute urgence ce nouvel appel.

TEMPÊTE DE NEIGE AU CANADA

Des écoles fermées et des transports perturbés

Une puissante tempête de neige a perturbé les transports et a entraîné la fermeture des écoles dans les provinces situées sur la côte atlantique du Canada, ont indiqué mercredi des médias locaux. Le service météorologique du Canada prévoit entre 20 et 50 centimètres de neige en Nouvelle-Ecosse, dans le Nou-

veau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Edouard. La neige est également accompagnée de rafales pouvant atteindre localement la vitesse de 33 mètres par seconde. Des centaines de vols ont été annulés dans les aéroports des provinces de l'Atlantique, la liaison maritime entre les provinces a été coupée, la plupart des

écoles et des établissements publics ont été fermés en raison des fortes chutes de neige, selon la chaîne CTV. La circulation des transports publics est temporairement interrompue. Des milliers de foyers ont été privés d'électricité. Aucune victime n'a été signalée, a-t-on ajouté.

PLUIES TORRENTIELLES AU BRÉSIL

L'espoir de retrouver des survivants s'amenuise

Secouristes et habitants recherchaient désespérément mercredi 33 personnes encore portées disparues après les pluies torrentielles qui ont fait 36 morts dans le sud-est du Brésil selon un nouveau bilan officiel, mais l'espoir de les retrouver vivantes s'amenuise, indiquent les pompiers.

"Il est désormais peu probable de retrouver des personnes en vie sous les coulées de boue", ont déclaré aux médias les pompiers qui participent aux opérations de sauvetage à Juiz de Fora, où de nouvelles précipitations intenses sont prévues jusqu'à vendredi. Les trombes d'eau d'une ampleur inédite sur-

venues lundi ont ravagé notamment les municipalités de Juiz de Fora dans l'Etat du Minas Gerais. Les victimes ont perdu la vie dans des inondations, effondrements de bâtiments, coulées de boue et autres glissements de terrain.

Le président brésilien, Luiz Inácio Lula da Silva, a confirmé mardi l'état de catastrophe naturelle dans la région et placé la défense civile nationale en "alerte maximale".

Le Brésil a connu ces dernières années plusieurs tragédies liées à des phénomènes climatiques extrêmes: inondations, sécheresses ou encore fortes vagues de chaleur.

IRAN

4 morts dans le crash d'un hélicoptère militaire

Un hélicoptère de l'armée iranienne s'est écrasé sur un marché mardi dans le centre de l'Iran, faisant quatre morts, a rapporté l'agence de presse officielle Irna.

Le pilote et le copilote de l'appareil ont été tués ainsi que deux commerçants du marché de fruits et légumes à Khomeinshahr, près de la grande ville d'Ispahan (centre), a précisé Irna. L'agence évoque une "panne technique".

CHILI

Au moins 11 morts dans l'explosion d'un camion (nouveau bilan)

Au moins 11 personnes sont décédées dans l'explosion d'un camion transportant du gaz liquide dans le nord de la capitale chilienne, Santiago, indique un nouveau bilan, rapporté par des médias locaux.

Selon le ministère de la Santé, dix personnes ont été blessées, dont six gravement.

Auparavant, trois morts avaient été signalés.

L'explosion s'est produite le 19 février dans la commune métropolitaine de Renca. Le chauffeur a perdu le contrôle du véhicule et s'est encasté dans la barrière de la route.

L'incendie provoqué par l'explosion s'est propagé à d'autres véhicules sur l'autoroute et à un parking voisin.

ETATS-UNIS

4 morts poignardés près de Seattle, leur agresseur présumé tué par la police

Quatre personnes sont mortes poignardées mardi et leur agresseur présumé a été tué par la police, non loin de Seattle dans le nord-ouest des Etats-Unis, ont indiqué les autorités locales.

Ces dernières n'ont pas communiqué à ce stade de détail sur les victimes. Seul l'âge du suspect présumé, 32 ans, est connu.

"Plusieurs témoins ont signalé à 9h30 un homme poignardant des gens à l'extérieur d'une maison", alors que la police était déjà en route vers les lieux après avoir été alertée de la présence d'un individu ne respectant pas une mesure d'éloignement, près de Tacoma, à un peu plus d'une heure de Seattle dans l'Etat de Washington, a écrit le bureau du shérif de Pierce County sur les réseaux sociaux.

"Quatre personnes sont décédées" sur place, "dont le suspect, un homme âgé de 32 ans" et "une cinquième victime a plus tard succombé à ces blessures", a-t-il ajouté.

APS

SECURITE SANITAIRE Le Ministère de la Santé algérien renforce l'alerte contre les intoxications alimentaires

Face à la recrudescence de cas d'intoxication alimentaire enregistrés récemment, les autorités sanitaires algériennes appellent à une vigilance accrue et à un respect strict des règles d'hygiène.



Par Abed Meghit

Le Ministère de la Santé met en garde contre les risques liés à la consommation de produits périssables, notamment les pâtisseries, les viandes hachées, les œufs et les produits laitiers, dont la mauvaise conservation constitue l'une des principales causes d'incidents sanitaires.

Les services de santé soulignent que ces intoxications représentent une menace réelle pour la santé publique, particulièrement dans les contextes de restauration collective et lors des rassemblements, où la chaîne du froid et les

conditions d'hygiène peuvent être compromises. Les autorités insistent sur l'importance d'une manipulation rigoureuse des denrées alimentaires, depuis leur préparation jusqu'à leur consommation.

Parmi les recommandations prioritaires figurent le lavage soigneux des mains et des ustensiles, la cuisson complète des aliments, l'utilisation d'eau potable et le respect strict des conditions de conservation. Le ministère appelle également à vérifier systématiquement les dates de péremption, à éviter la consommation de conserves altérées et à empêcher tout contact entre pro-

duits crus et aliments prêts à être consommés.

Les autorités sanitaires rappellent enfin que la prévention demeure le moyen le plus efficace de protection collective.

En adoptant des pratiques alimentaires responsables et en respectant les normes d'hygiène, chaque citoyen contribue à préserver la santé publique et à réduire les risques de complications graves. Cet appel à la responsabilité individuelle s'inscrit dans une stratégie globale visant à renforcer la sécurité sanitaire et à promouvoir une culture de prévention durable au sein de la société.

EHU D'ORAN Signature d'une convention entre le service de pneumologie et un laboratoire de l'USTO

Le service de pneumologie de l'EHU " 1er Novembre 1954 " d'Oran a signé, récemment, une convention avec le laboratoire des sciences des données et des applications cognitives de l'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf (USTO-MB), a-t-on appris auprès du chef du même service, le Pr Aïssa Ouardi.

Le Pr Ouardi a indiqué que cette convention a été conclue dans le cadre d'un accord-cadre signé, récemment, entre l'EHU d'Oran et l'USTO-MB, visant à promouvoir la santé numérique au sein de l'établissement hospitalier.

Le service de pneumologie a été retenu comme service pilote pour impulser cette dynamique, à travers le développement de plusieurs axes, notamment la mise en place de plateformes de téléconsultation, de télémédecine et de télésuivi des patients atteints de pa-



thologies respiratoires chroniques. Selon le même responsable, cette initiative permettra d'intégrer progressivement des outils d'intelligence artificielle dans les processus de diagnostic et de suivi médical, en exploitant les données cliniques et radiologiques, dans le respect strict des règles d'éthique et de protection des données de santé.

Il a, en outre, souligné l'importance stratégique de ces outils numériques, notamment la télémédecine, pour assurer le suivi des patients résidant dans des régions éloignées ne disposant pas de centres

d'expertise en pneumologie.

Ces dispositifs permettront d'éviter des déplacements contraignants aux malades, d'assurer une continuité des soins et d'offrir un avis spécialisé à distance, contribuant ainsi à réduire les inégalités d'accès aux soins.

Ce même responsable a, par ailleurs, mis en exergue l'organisation régulière de réunions de concertation pluridisciplinaires (RCP) par visioconférence, associant pneumologues, radiologues, oncologues et autres spécialistes concernés.

" Ce mode de fonc-

tionnement favorisera une prise de décision collégiale rapide et efficace, notamment pour les cas complexes, tout en renforçant la coordination entre les différents établissements de santé ", a-t-il souligné.

Le Pr Ouardi a souligné que la santé numérique constitue, aujourd'hui, un levier stratégique pour améliorer la qualité de la prise en charge des patients et optimiser les performances des structures hospitalières, notamment face à l'augmentation des maladies respiratoires et aux défis organisationnels du secteur.

Cette démarche s'inscrit dans la modernisation du système de santé, à travers le renforcement de la coopération entre le secteur hospitalier et l'université, et la valorisation des compétences nationales en matière de technologies innovantes au service du patient.

APS

SANTÉ - INTERNATIONAL

PALESTINE

Agression sioniste contre Gaza : le bilan s'alourdit à 72.082 martyrs et 171.761 blessés

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza a fait 72.082 martyrs et 171.761 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué mercredi par les autorités sanitaires palestiniennes.

Les corps de neuf martyrs, ainsi que quatre blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Gaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source, notant que de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 618 Palestiniens sont tombés en martyrs et 1.663 autres ont été blessés, tandis que les corps de 732 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.

Ghaza: près de 1.400 Palestiniens décédés en attendant une évacuation sanitaire (ministère)

Près de 1.400 Palestiniens de la bande de Gaza sont décédés en attendant une évacuation sanitaire, a indiqué le ministère de la Santé palestinien, qui a déploré les restrictions imposées par l'occupation sioniste, les évacuations sanitaires s'effectuant toujours au compte-gouttes.

" 1.360 patients sont décédés alors qu'ils attendaient de pouvoir se rendre à l'étranger pour y recevoir des soins médicaux depuis le 7 mai 2024 ", date à laquelle le passage de Rafah, seule porte d'accès de Gaza vers le monde extérieur, a été fermé par l'occupation sioniste, a précisé Zaher al-Wahidi, porte-parole du ministère.

Selon ce responsable, la réouverture partielle du passage de Rafah au début du mois n'a permis le passage qu'à une infime partie des patients nécessitant une évacuation.

En plus des restrictions à l'entrée de l'aide humanitaire, le siège imposé par l'occupation sioniste empêche également l'évacuation médicale urgente de Palestiniens, malgré les nombreux appels de la communauté internationale.

Un enfant palestinien est mort dimanche dernier, alors que sa famille disposait de tous les documents médicaux nécessaires pour obtenir un traitement à l'étranger.

Malgré cela, l'autorisation sioniste se faisait attendre depuis plus de 14 mois.

En janvier, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) avait indiqué que 18.500 patients, dont plus de 4.000 enfants, avaient toujours besoin d'être pris en charge hors de Gaza.

Mais un responsable de Médecins sans frontières (MSF) avait indiqué début décembre que ces chiffres ne prenaient en compte que les patients officiellement inscrits et que le nombre réel de personnes en attente de soins était beaucoup plus élevé.

MOZAMBIQUE Le nombre de victimes de l'épidémie de choléra dépasse 70

Au moins 72 personnes sont décédées du choléra au Mozambique depuis le début de l'épidémie le 3 septembre 2025, a indiqué mercredi le ministère mozambicain de la Santé.

Le nombre total de cas a augmenté de 322 au cours des quatre derniers jours, pour atteindre 6.100.

Des cas de choléra ont été signalés dans 21 localités du pays, la majorité étant enregistrée dans les provinces de Cabo Delgado et de Nampula.

Lors de l'épidémie précédente (octobre 2024 - juillet 2025), 4.420 cas d'infection avaient été recensés, dont 3.590 à Nampula.

Selon le ministre de la Santé, Ussene Isse, les autorités ont acheté à l'étranger 3,5 millions de doses de vaccin pour lutter contre la maladie.

L'objectif est de résoudre le problème des épidémies récurrentes d'ici 2030.

CHOLESTÉROL

Un dépistage précoce pour un risque réduit de maladies cardiovasculaires

Le dépistage du cholestérol dès le plus jeune âge des enfants permettrait de réduire leurs risques de souffrir de troubles cardiovasculaires à l'âge adulte.

Le dépistage de l'hypercholestérolémie familiale (HF) lors des visites de vaccination de la petite enfance pourrait permettre d'identifier systématiquement les enfants et les parents qui sont à risque de maladies cardiovasculaires, selon les résultats d'une étude publiée par la revue médicale *New England Journal of Medicine*.

Les chercheurs de l'université Queen Mary de Londres au Royaume-Uni ont analysé les résultats des tests sanguins de 10 095 enfants âgés de 1 à 2 ans au Royaume-Uni entre mars 2012 et mars 2015 réalisés au cours des visites de vaccination de routine. Ils ont également testé les parents d'enfants qui ont été testés positifs pour l'hypercholestérolémie familiale. Cette mesure de prévention a permis à certains adultes d'apprendre qu'ils étaient porteurs de la maladie.

Dépister les enfants et traiter toute la famille

Cette étude apporte donc la preuve que ce dépistage précoce

du cholestérol chez les enfants lors des séances de vaccination apporte des résultats concluant quant à la prévention de cette maladie. Plus la maladie est identifiée tôt, plus il est possible de réduire un maximum le risque de pathologies cardiovasculaires.

Dans un premier temps, les professionnels de santé peuvent instruire les familles sur les bonnes habitudes alimentaires ou prescrire des médicaments.

«Le dépistage des enfants et des parents pour l'hypercholestérolémie familiale est une méthode efficace pour identifier la population à risque.

Pour la première fois, elle offre la possibilité d'identifier presque tous les enfants et leurs parents au risque le plus élevé d'un événement d'une maladie cardiaque héréditaire prématuro-ischémique donc un traitement préventif peut-être commencé tôt, » explique Dr David Wald chercheur à l'université Queen Mary et responsable de l'étude.



Méfiez-vous de certains aliments

Il faut suivre certaines recommandations pour maintenir votre cholestérol à un bon seuil. Il en est de même s'il est trop important et que vous devez le diminuer. Faut-il se priver de certains aliments ?

Doit-on cesser de manger des œufs ? Évidemment, quand on a trop de cholestérol dans le sang, il est recommandé d'en avaler peu dans son alimentation, même si celle-ci n'entre que pour une part modeste dans le total. Les œufs en étant plutôt bien pourvus, il est classiquement déconseillé d'en abuser. Cependant, tout le cholestérol de l'œuf est concentré dans le jaune, le blanc n'en contient pas du tout. Par ailleurs, les œufs apportent des protéines intéressantes. C'est pourquoi les médecins ne demandent pas de s'en priver totalement. « En cas de taux de cholestérol élevé, il est seulement recommandé de limiter sa consommation à 2 œufs entiers par semaine », confirme la diététicienne Véronique Liégeois.

Un conseil d'autant plus raisonnable que l'association entre la consommation d'œufs et l'augmentation du mauvais cholestérol a récemment été remise en question. Une étude a analysé la relation entre le nombre de jaunes d'œufs consommés par semaine par 121 personnes (âgées en moyenne de 62 ans) et l'importance de la plaque d'athérome au niveau de leur artère carotide (publication en ligne dans « *Atherosclerosis* », le 1er août 2021).

Conclusion : les personnes qui mangent 2 œufs ou moins ont une plaque significative-

ment plus faible que celles qui en mangent 3 ou plus. Mais là où l'étude surprend, c'est qu'elle ne retrouve aucune relation directe entre le niveau de consommation d'œufs et les taux de cholestérol. Ce serait donc bien un facteur de risque (surtout pour les diabétiques), mais pas parce qu'il fait grimper le cholestérol.

Faut-il faire une croix sur le beurre et le fromage ?

Le cholestérol se trouve essentiellement dans les produits d'origine animale, plus particulièrement dans les aliments riches en acides gras saturés, dont les produits laitiers font partie. Pour réduire son taux de cholestérol, il est donc préconisé de diminuer sa consommation de beurre et de fromage. « Mais le régime conseillé dépend toujours de ce que les personnes mangent au départ, nuance le Dr Laurence Benedetti, micronutritionniste, autrice pour sa part à ses patients 3 portions de fromage par semaine (30 à 40 g).

Même si manger beaucoup de graisses saturées augmente le niveau du mauvais cholestérol et diminue le taux du bon, il ne s'agit pas de le diaboliser et de les éliminer totalement de l'assiette. Car la tentation est alors grande de remplacer leurs calories par davantage de glucides à index glycémique rapide (comme le pain ou les pâtes à farine blanche),

ce qui n'est pas meilleur pour la santé ! Pour rééquilibrer favorablement nos apports en matières grasses, l'idée est de remplacer une bonne part des graisses saturées par des acides gras mono et polyinsaturés, fournis notamment par les huiles végétales, les fruits secs oléagineux et les poissons gras.

Par ailleurs, les lipides contenus dans les produits laitiers ne constituent pas la seule menace. Comme le rappelle une analyse publiée dans « *Plos Medicine* » (juillet 2012), il faut aussi se méfier des graisses cachées dans les aliments industriels, comme l'acide stéarique (B770) ou palmitique, qui peuvent représenter jusqu'à deux tiers de leur composition (charcuterie, plats cuisinés, pâtisseries, viennoiseries...).

Alors, concrètement, quelle est la portion raisonnable quotidienne pour les personnes souffrant d'hypercholestérolémie ? En principe, on a droit à 5 ou 10 g de beurre (le petit carré du restaurant) par jour, par exemple sur les tartines du matin », rappelle Véronique Liégeois. Le Dr Laurence Benedetti, micronutritionniste, autrice pour sa part à ses patients 3 portions de fromage par semaine (30 à 40 g).

Faut-il se méfier de la viande ?
Elle constitue une source importante d'acides gras saturés, dont les effets néfastes, en cas d'excès, ne sont plus à prouver. Et nombre de Français en consomment trop. Cependant, les viandes apportent aussi de précieuses protéines, des vitamines et des mi-

néraux (fer, zinc, sélénium). C'est pourquoi il n'est pas obligatoirement conseillé de se convertir au végétarisme, mais plutôt de réduire globalement les apports à une portion de 80 à 120 g par jour. Ce n'est pas tout, car le taux de lipides varie de 3 à 30 % selon l'espèce et la façon dont la bête a été engraisée (certains éleveurs font des efforts, comme ceux de la filière Bleu-Blanc-Cœur).

Il dépend aussi du morceau : un rôti de porc est infiniment moins gras que les travers et mieux vaut choisir de l'onglet en bifteck plutôt qu'une entrecôte.

L'attitude raisonnable consiste à garder les viandes les plus grasses (agneau, mouton et certains morceaux du bœuf) pour les moments exceptionnels. Les consommateurs qui les apprécient pourront remplacer de temps en temps la viande par du tofu ou des galettes de soja, également riches en protéines, et qui ont en outre la vertu de faire baisser le cholestérol.

Les aliments les plus riches en cholestérol

Teneur en cholestérol par mg pour 100 g :
Cervelle : 2 200
Jaune d'œuf : 1 560
Rognons : 370
Foie : 265
Beurre : 260
Crème : 124
Fromage : 50 à 100
Poulet : 90
Poisson : 70

HYPERTENSION ARTÉRIELLE

Il faudrait la dépister plus tôt

Sans traitement adapté, l'hypertension artérielle peut provoquer des maladies cardiovasculaires graves. Or, cette maladie est encore sous-diagnostiquée. La Haute autorité de santé (HAS) publie donc ses recommandations pour favoriser son diagnostic précoce.

L'hypertension artérielle (HTA) est une maladie silencieuse qui ne présente généralement pas de symptômes. Or, si elle n'est pas traitée, l'hypertension peut avoir des conséquences graves, notamment cardio-vasculaires : infarctus du myocarde, accident vasculaire cérébral, anévrisme, insuffisance cardiaque, insuffisance rénale et démence.

20% des patients hypertendus ne sont pas traités

Pour dépister la maladie de façon précoce, et ainsi prévenir ses conséquences irréversibles, la Haute autorité de santé (HAS) vient de publier une fiche-mémo destinée aux professionnels de santé.

«Des progrès doivent encore être réalisés : en France, environ 20 % des patients hypertendus ne sont pas traités et 50 % des patients hypertendus traités n'atteignent pas les objectifs d'une tension contrôlée » soulignent les experts.

Le médecin généraliste, en contact régulier avec ses patients, doit régulièrement mesurer leur pression artérielle quel que soit le motif de la consultation. Les autres professionnels de santé en contact fréquent avec une population adulte (spécialistes, médecins de santé au travail, pharmaciens, infirmiers...) doivent aussi être encouragés à adopter ce réflexe » insiste la HAS.

Un traitement quotidien à vie

Outre l'instauration de mesures hygiéno-diététiques, le traitement de l'hypertension passe par le recours aux médicaments.

Ce traitement est le plus souvent à suivre au quotidien et à vie. A cause de cette contrainte, il est parfois mal suivi par les patients.

C'est pourquoi, lors du démarrage de la prise en charge, un temps doit être dédié par le médecin traitant à l'explication des risques de l'HTA et des objectifs du traitement. Il s'agit de favoriser l'implication du patient » souligne la Haute autorité de santé.

L'hypertension en chiffres

• L'hypertension artérielle est définie de manière consensuelle comme une pression artérielle supérieure ou égale à 140/90 mmHg mesurée en consultation, et persistant dans le temps.

• Environ 1 million de nouveaux patients sont traités pour une HTA en France chaque année.

• Cela correspond à une moyenne de 15 à 20 nouveaux patients par médecin généraliste.

• En 2012, plus de 11 millions de patients étaient traités pour une HTA.

IMPLANTS DENTAIRES

Attention aux médicaments anti-brûlures d'estomac

Certains médicaments jouent un rôle dans l'intégration des implants dentaires. Celui des bêta-bloquants est bénéfique mais celui des médicaments anti-brûlures d'estomac est nuisible.

Si vous vous préparez à recevoir un implant dentaire, il pourrait être utile, dans un premier temps de prendre un bêta-bloquant (médicament contre l'hypertension) et d'interrompre la prise de comprimés contre les brûlures d'estomac, selon les résultats d'une étude publiée dans le *Journal of Clinical Periodontology*. Les premiers favorisent l'intégration des implants alors que les seconds lui nuisent.

Les chercheurs de l'Université McGill au Canada ont mené une étude avec les données médicales de 728 patients sur 1 499 poses d'implants dentaires. Puis, ils ont réalisé des recherches chez le rat qui ont confirmé leurs observations chez l'humain.

«La réussite d'une intervention comme l'implantation dentaire dépend principalement de la mesure dans laquelle le tissu osseux accepte l'implant pour permettre la fusion entre la surface de l'implant et l'os vivant », explique le Pr Faleh Tamimi, enseignant à la Faculté de médecine dentaire de l'Université McGill. « Certains médicaments agissent sur le métabolisme osseux et sur les processus de guérison, de multiplication et de mort des cellules osseuses, et peuvent donc influencer fortement sur la réussite d'une implantation dentaire. »

Oui aux bêta-bloquants, non aux médicaments anti-brûlures d'estomac

Les résultats de cette étude ont montré que le taux d'échec de l'implantation chez les personnes traitées par un bêta-bloquant a été de 0,6 %. Celui des personnes non traitées par un bêta-bloquant a été de 4,1 %. En revanche, les chercheurs ont aussi observé que le taux



d'échec de l'implantation chez les personnes prenant un médicament contre les brûlures d'estomac a été de 6,8 % et celui des personnes ne prenant pas de médicament contre les brûlures d'estomac a été de 3,2 %.

«Nous savions que les bêta-bloquants pouvaient stimuler la formation osseuse, notre hypothèse était que cet effet pouvait réduire le risque d'échec des implants dentaires. Nous

savions que les médicaments contre les brûlures d'estomac réduisent l'absorption du calcium dans les os et augmentent le risque de fracture. Certains médicaments agissent sur le métabolisme osseux et sur les processus de guérison, de multiplication et de mort des cellules osseuses, et peuvent donc influencer fortement sur la réussite d'une implantation dentaire », concluent les chercheurs.

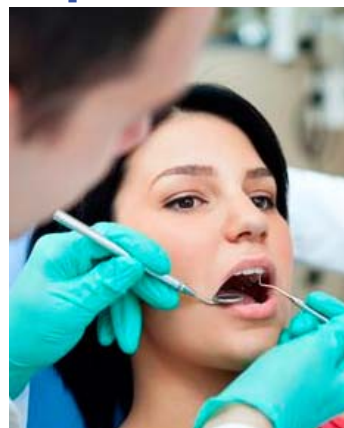
L'implant dentaire n'est pas une fatalité

Alors que a pose d'un implant se banalise de plus en plus pour remplacer les dents manquantes, cette technique reste un acte chirurgical onéreux qui n'est pas adapté à tous les patients.

Lorsqu'une dent ne peut plus être conservée, une des premières options qui se présente au patient est l'implant dentaire. Pourtant, la pose de ces racines artificielles, dont le coût (entre 1 000 et 2 000 euros) n'est pas remboursé par la sécurité sociale, ne s'adapte pas à tous les cas.

«Le but est de rendre le meilleur service, en offrant le meilleur pronostic si possible au moindre coût », explique Docteur Franck Renouard, responsable scientifique de l'implantologie pour le Congrès de l'Association dentaire française, avant d'ajouter que « ce fait engage la responsabilité morale du praticien qui se doit de rechercher la bonne solution ».

Aujourd'hui, l'implant dentaire est la technique privilégiée



pour remplacer des dents absentes, en particulier à cause de son taux de succès élevé (90 % à 10 ans).

Des conséquences négatives

Par contre, lorsqu'un patient a perdu de l'os lors d'un traumatisme ou suite à une infection, la pose d'un implant avant la reconstruction de l'os aura « des conséquences esthétiques négatives », souligne Franck Renouard, et dans ce cas « l'indication implantaire peut se discuter ». D'ailleurs, le chirurgien-dentiste est censé dire « non » quand il pense que le traitement par implant ne fonctionnera pas », rappelle-t-il. Si dans certains cas, la pertinence de l'implant est indiscutable, il ne faut pas qu'elle devienne un réflexe automatique, s'insiste le spécialiste. L'implant dentaire est un des moyens de répondre à la demande des patients, pas une finalité. Jamais un patient ne va aller voir son chirurgien-dentiste pour lui demander des implants. Il lui demande de retrouver une bonne fonction masticatoire ou un sourire parfait.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET STABILITÉ L'Afrique au centre des débats à Addis Abeba

La relation entre sécurité alimentaire, paix et stabilité a constitué l'axe central d'une réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine.



Par Abed Meghit

Les travaux ont rassemblé des représentants d'institutions internationales, dont la FAO, le Programme alimentaire mondial et le FIDA, afin d'examiner les défis structurels affectant le continent.

Les participants ont souligné l'impact des conflits armés, du changement climatique et de la hausse des prix des denrées alimentaires sur la stabilité régionale.

La sécurité alimentaire apparaît désormais comme un facteur déterminant de paix, les crises alimentaires pouvant accentuer les tensions sociales et fragiliser les États.

Les discussions ont mis en

évidence la nécessité de renforcer la coopération entre les institutions africaines et les agences onusiennes.

L'objectif consiste à améliorer la résilience des systèmes agricoles, à promouvoir des pratiques durables et à protéger les populations vulnérables face aux crises alimentaires.

La diplomatie préventive a également été évoquée comme un instrument essentiel pour anticiper les risques liés à l'insécurité alimentaire.

L'intégration d'indicateurs agricoles dans les mécanismes d'alerte précoce pourrait permettre d'identifier les zones à risque et d'intervenir avant l'apparition de crises majeures.

La délégation algérienne a insisté sur l'importance de la

souveraineté alimentaire et sur la nécessité de soutenir une agriculture résiliente face aux changements climatiques.

La coopération institutionnelle et le partage d'expertise ont été présentés comme des leviers essentiels pour construire des systèmes alimentaires inclusifs et durables. Les recommandations issues de la réunion devraient contribuer à l'élaboration de stratégies continentales visant à consolider la paix par la sécurité alimentaire. En plaçant l'agriculture et la nutrition au cœur des politiques de stabilité, l'Afrique affirme sa volonté de construire un développement durable fondé sur la résilience, la solidarité et la coopération internationale.

ONU: Guterres nomme Pekka Haavisto nouvel envoyé personnel pour le Soudan

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a annoncé la nomination du Finlandais Pekka Haavisto en tant que nouvel envoyé personnel pour le Soudan.

M. Haavisto dispose de plus de 40 ans d'expérience en politique et dans les affaires internationales.

Il a occupé plusieurs postes ministériels au sein du gouvernement finlandais, dont celui

de ministre des Affaires étrangères, ainsi que des fonctions de haut niveau au sein de l'Union européenne (UE) et des Nations unies. Il est actuellement membre du Parlement finlandais.

Entre 2009 et 2017, il a exercé les fonctions de représentant spécial du ministre finlandais des Affaires étrangères pour la médiation et la gestion des crises en Afrique. De 2005 à 2007, il a été représentant spé-

cial de l'UE au Soudan et a participé aux négociations de paix au Darfour en tant que conseiller principal de l'ONU.

Le nouvel envoyé a également travaillé avec le Programme des Nations unies pour l'environnement de 1999 à 2005, notamment au Kosovo, au Monténégro, en Bosnie-Herzégovine, en Afghanistan, en Irak, en Palestine occupée, au Libéria et au Soudan.

L'ONU sanctionne quatre commandants des FSR pour des atrocités à El-Fasher

Le Conseil de sécurité des Nations unies a annoncé des sanctions contre quatre commandants des Forces de soutien rapide (FSR) soudanais pour des atrocités commises lors de la prise de contrôle, en octobre, de la ville d'El-Fasher, au Darfour.

Il s'agit d'officiers de haut rang des FSR, auxquels la mission indépendante d'établissement des faits de l'ONU sur le Soudan vient d'imputer des "actes de génocide" durant le siège et la prise d'El-Fasher.

Ces sanctions concernent Elfateh Abdullah Idris Adam, un général des FSR, Gedo Hamdane Ahmed Mohamed et Tijani Ibrahim Moussa Mohamed, commandants d'unités lors de la chute de la ville, et Abdelrahman Hamdane Daglo, frère du chef des FSR.

Depuis avril 2023, le conflit entre l'armée soudanaise et les FSR a fait des dizaines de milliers de morts, provoquant selon l'ONU la "pire crise humanitaire au monde".

Les FSR ont assiégé pendant 18 mois El-Fasher,

dernière grande ville du Darfour qui échappait encore à leur contrôle, avant qu'elle ne tombe entre leurs mains en octobre dernier.

Cette offensive a donné lieu, selon la mission d'établissement des faits de l'ONU, à "trois jours d'horreur absolue", marqués par des exécutions sommaires, des violences sexuelles systématiques et des arrestations massives.

Le frère du chef des FSR apparaît dans des images donnant "des ordres directs à ses combattants de ne pas faire de prisonniers mais de tuer tout le monde", précise le Conseil de sécurité.

Cet officier est déjà sous le coup de sanctions américaines, britanniques et de l'Union européenne.

Les trois autres officiers ont été visés la semaine dernière par des sanctions américaines pour leur rôle dans les "tueries ethniques, la torture (...) et les violences sexuelles" commises à El-Fasher. Un comité spécial de cet organe statue sur les questions de sanctions.

APS

SOMALIE Le gouvernement réaffirme son attachement au suffrage universel

Le gouvernement fédéral somalien entend maintenir l'organisation des prochaines élections présidentielle et législatives sur la base du suffrage universel, malgré l'échec des négociations entre autorités centrales et régionales sur le mode de scrutin, a déclaré mercredi le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdisalam Abdi Ali.

"Le gouvernement fédéral reste ouvert au dialogue et au compromis", a-t-il affirmé, cité par le site Somali Guardian. "Mais sur le principe du suffrage universel, notre position demeure ferme. L'évolution démocratique de la Somalie ne saurait être indéfiniment reportée", a-t-il ajouté.

Ces derniers jours, dans la perspective de l'élection présidentielle, d'intenses discussions se sont tenues au sein du Conseil pour l'avenir de la Somalie, instance réunissant un large éventail d'acteurs politiques à différents niveaux.

Toutefois, les trois cycles de consultations, dont le dernier s'est achevé lundi, n'ont pas permis d'aboutir à un compromis.

Selon des médias locaux, de profondes divergences sont apparues lorsque les délégations des États du Jubaland et du Puntland ont refusé de soutenir les projets du gouvernement relatifs au scrutin à venir.

La réforme a été lancée par le président sortant, Hassan Sheikh Mohamoud, qui a proposé une série d'amendements à la Constitution fédérale transitoire de 2012.

Ceux-ci visent à mettre fin au caractère provisoire de la loi fondamentale et à introduire plusieurs dispositions structurantes en matière d'organisation de l'État.

Dans ce cadre, la Somalie, actuellement dotée d'un régime parlementaire, évoluerait vers un système présidentiel conférant des pouvoirs élargis au chef de l'État.

Plusieurs terroristes Shebab neutralisés par l'armée

Plusieurs terroristes "Shebab" ont été neutralisés par l'Armée nationale somalienne (ANS) dans une opération de sécurité planifiée dans les zones relevant du district de Rage-Eelle, dans la région du Moyen-Shabelle, a rapporté mardi l'agence de presse somalienne (Sona).

L'opération visait des repaires des terroristes Shebab dans les villages de Daba-Gaab et Habal-Dub, situés à environ 20 kilomètres à l'ouest du district de Rage-Eelle.

Des responsables militaires ont confirmé que l'opération avait permis de neutraliser avec succès les terroristes opérant dans la zone.

Selon le lieutenant-colonel Abdikarim Rashid, les forces armées somaliennes ont mené des missions de reconnaissance supplémentaires, de déminage et d'inspections de sécurité dans des lieux clés fréquemment utilisés par les résidents locaux afin d'assurer leur sécurité et leur liberté de mouvement.

La République fédérale de Somalie poursuit l'intensification de ses opérations contre les terroristes Shebab dans plusieurs régions. Les autorités réaffirment que ces opérations se poursuivront jusqu'au rétablissement complet de la sécurité et de la stabilité dans toute la région.

SOUDAN DU SUD L'ONU alerte sur le besoin de protection des civils

Le Secrétaire général adjoint de l'ONU pour les affaires humanitaires et coordinateur des secours d'urgence, Tom Fletcher, a alerté sur le besoin de protection des civils et des humanitaires au Soudan du Sud, pris entre la persistance des violences internes et les retombées du conflit armé au Soudan voisin.

En visite dans le pays, M. Fletcher a multiplié ces derniers jours déplacements de terrain et rencontres politiques pour défendre l'accès de l'aide et la sécurité des populations.

Durant ses entretiens à Juba avec le président sud-soudanais, Salva Kiir, et plusieurs ministres et hauts responsables, il a plaidé pour "la paix, l'accès humanitaire et la protection des civils et des travailleurs humanitaires". "Les civils ne devraient jamais être une cible", a affirmé le haut responsable onusien. Des diplomates, ONG et responsables religieux rencontrés par Tom Fletcher, dans la capitale sud-soudanaise, ont également appelé à la paix et à une protection accrue des civils. Tous soulignent, selon le bureau onusien des affaires humanitaires (OCHA), que la moindre détérioration sécuritaire complique l'acheminement de l'aide dans un pays où une grande partie de la population dépend déjà de l'assistance humanitaire.

PALESTINE

Crise humanitaire majeure dans la bande de Ghaza : un bilan humain en constante aggravation

La situation humanitaire dans la bande de Ghaza continue de susciter une profonde inquiétude à l'échelle internationale, alors que les autorités sanitaires palestiniennes ont publié un nouveau bilan faisant état d'une hausse significative du nombre de victimes depuis le début des hostilités en octobre 2023.

Par Abed Meghit

Selon les données communiquées, des dizaines de milliers de personnes ont perdu la vie et un nombre considérable de civils ont été blessés, la majorité étant des femmes et des enfants, ce qui illustre l'ampleur de la crise humanitaire qui frappe l'enclave.

Les structures hospitalières locales, déjà fragilisées par les dommages subis par les infrastructures sanitaires, continuent de recevoir des victimes dans des conditions extrêmement difficiles.

Les équipes médicales signalent que de nombreuses personnes demeurent encore sous les décombres, compliquant l'évaluation précise du bilan humain.

Cette réalité souligne l'ampleur des destructions matérielles et les défis logistiques auxquels sont confrontés les services de secours.

Malgré l'annonce d'une cessation des hostilités intervenue à l'automne dernier, les conséquences du conflit persistent et continuent d'affecter la population civile.

Les autorités sanitaires indiquent que de nouvelles victimes ont été recensées depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, démontrant la fragilité de la situation sécuritaire et l'urgence d'un accès humanitaire durable.

Au-delà des chiffres, la crise actuelle se caractérise par un effondrement généralisé des conditions de vie. Les pénuries d'eau potable, de nourriture et de médicaments aggravent les souffrances de la population, tandis que les infrastructures essentielles peinent à fonctionner normalement. Les organisations humanitaires alertent régulièrement sur la nécessité d'un soutien



international accru pour répondre aux besoins immédiats et prévenir une aggravation supplémentaire de la situation. La communauté internationale demeure appelée à intensifier ses efforts diplomatiques et humanitaires afin de garantir la protection des civils et de

favoriser une stabilisation durable. La situation à Ghaza s'inscrit désormais parmi les crises humanitaires les plus préoccupantes au monde, mobilisant l'attention des institutions internationales et des organisations de secours.

NEW YORK : L' UNRWA alerte sur l'urgence absolue de protéger les civils et les travailleurs humanitaires

Face à la détérioration continue des conditions de vie dans la bande de Ghaza, l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine a réaffirmé que la protection des civils constitue une priorité humanitaire immédiate.

L'agence onusienne souligne que l'accès sécurisé et durable à l'aide humanitaire demeure une condition essentielle pour assurer la continuité des services vitaux dans l'enclave. Selon l'organisation, les opérations humanitaires se poursuivent dans un environnement particulièrement contraignant, marqué par des difficultés logistiques majeures et par la fragilité des infrastructures essentielles.

Malgré ces obstacles, l'agence maintient ses programmes d'assistance, qui couvrent notamment les soins de santé primaires, l'éducation, l'aide alimentaire et les interventions d'urgence destinées aux populations les plus vulnérables.

Les responsables humanitaires insistent sur la nécessité de garantir la sécurité



rité des équipes sur le terrain et de protéger les installations humanitaires.

Ces structures constituent des points

d'appui essentiels pour la distribution de l'aide et pour le maintien de services indispensables à la survie de centaines de

milliers de personnes. L'agence met également en avant l'importance d'un environnement opérationnel stable permettant aux organisations humanitaires de mener leurs missions sans entrave. La continuité de l'aide dépend étroitement de la protection des civils, de la préservation des infrastructures et de l'accès sans restriction aux populations concernées. Dans ce contexte, l'appel lancé par l'organisation s'inscrit dans une démarche globale visant à mobiliser la communauté internationale en faveur d'une réponse humanitaire coordonnée.

L'objectif demeure de prévenir une aggravation de la crise et de garantir des conditions de vie dignes pour les populations affectées.

La situation actuelle met en lumière le rôle central des institutions humanitaires internationales dans la gestion des crises prolongées.

Leur action, fondée sur des principes de neutralité et d'assistance, demeure un facteur déterminant pour la survie et la protection des civils dans les zones de conflit.

Human Rights Watch appelle à lever les restrictions entravant l'action humanitaire à Ghaza

L'organisation internationale de défense des droits humains Human Rights Watch a appelé à la levée des restrictions imposées aux organisations humanitaires opérant dans la bande de Ghaza, estimant que ces limitations compromettent gravement l'acheminement de l'aide et l'accès aux services essentiels pour la population civile.

Selon l'organisation, les exigences administratives imposées aux acteurs humanitaires entravent la continuité des opérations de secours dans un contexte déjà marqué par une crise humanitaire d'une ampleur exceptionnelle.

Elle souligne que ces obstacles administratifs pourraient entraîner des conséquences directes sur la capacité des structures médicales et des programmes d'assistance à fonctionner normalement.

Les agences humanitaires jouent un rôle détermi-

nant dans la fourniture de services essentiels, notamment l'accès aux soins de santé, à l'eau potable, à l'assainissement et à la nutrition.

Leur présence contribue à maintenir un minimum de stabilité dans un environnement marqué par des destructions massives d'infrastructures civiles.

Les données relayées par les institutions internationales indiquent que la majorité des infrastructures essentielles, y compris les établissements de santé et les écoles, ont subi des dommages considérables. Cette situation accentue la dépendance de la population envers l'aide humanitaire et renforce l'urgence d'un accès sans entrave aux zones affectées.

Les organisations internationales engagées sur le terrain, parmi lesquelles Médecins Sans Frontières, Oxfam et Save the Children, contribuent à la prise en charge médicale, à la distribution de l'aide alimentaire

et à la protection des populations vulnérables. Leur action est considérée comme essentielle pour atténuer les conséquences humanitaires de la crise. Human Rights Watch rappelle que le droit international humanitaire impose la protection des civils et garantit l'accès de l'aide humanitaire aux populations affectées.

L'organisation appelle la communauté internationale à renforcer la pression diplomatique afin de préserver l'espace humanitaire et d'assurer la continuité des opérations de secours.

Dans un contexte où les besoins humanitaires demeurent massifs, la levée des restrictions et la protection des travailleurs humanitaires apparaissent comme des conditions indispensables pour répondre efficacement aux urgences et soutenir la population civile confrontée à une crise prolongée.

Abed M.

ALGER

Djamel Fodil enchante le public au Palais de la culture Moufdi-Zakaria lors d'une soirée chaâbi d'exception

La scène musicale algéroise a accueilli une soirée d'une grande intensité artistique, animée par l'interprète Djamel Fodil, figure reconnue du répertoire chaâbi et andalou.



Par Abed Meghit

Organisé dans l'auditorium du Palais de la culture Moufdi-Zakaria dans le cadre du programme artistique du Ramadhan 2026, le concert a proposé un voyage musical conjuguant authenticité, spiritualité et rigueur esthétique.

Accompagné d'un orchestre composé de sept instrumentistes, l'artiste a interprété un répertoire inspiré de la poésie religieuse et du patrimoine musical algérien, offrant au public une immersion dans les formes modales traditionnelles telles que neqlab, n'sraf et raml el maya. Les compositions présentées ont mis en valeur la richesse du style chaâbi et sa capacité à transmettre des valeurs spirituelles à travers une expression artistique exigeante.

Le spectacle a également rendu hommage à Mah-

boub Safar Bati, grande figure de la chansonnette chaâbi, dont certaines œuvres emblématiques ont été revisitées dans un esprit de fidélité stylistique et d'élégance interprétative.

Formé dès son jeune âge au Conservatoire municipal Boudjemaâ-Fergane, Djamel Fodil s'est imposé au fil de plus de quatre décennies comme l'un des défenseurs de l'authenticité musicale face aux mutations contemporaines.

Son parcours artistique témoigne d'un engagement constant en faveur de la préservation des fondements esthétiques du chaâbi, alliant maîtrise technique et respect du texte poétique. Malgré une affluence modérée, la soirée a été marquée par une écoute attentive et une atmosphère de recueillement, confirmant la place singulière du chaâbi dans le paysage culturel algérien et son pouvoir de rassembler les générations autour d'un héritage musical vivant.

GUELMA

La 10^e édition du Festival culturel de l'Inchad du 3 au 7 mars prochain

La dixième édition du Festival culturel local de l'Inchad se tiendra du 3 au 7 mars prochain à la Maison de la culture Abdelmadjid-Chaïf de Guelma avec la participation de 9 troupes de plusieurs wilayas de l'Est, a-t-on appris mercredi auprès du commissaire du festival, Malek Dahmane. Une conférence de presse qu'il a animé à la Maison de la culture en présence de Boudjemaâ Benamirouche, directeur de la culture et des arts et des autres membres du commissariat du Festival, M. Dahmane a indiqué que les troupes participantes à la compétition officielle de cette

édition qui aura lieu durant les soirées représentent les wilayas de Batna, de Mila, de Skikda, de Guelma, de Jijel, de Biskra, d'Oum El Bouaghi et de Sétif représentée par deux troupes.

La soirée d'ouverture qui verra la participation de plusieurs invités dont l'artiste mouchid Abdeldjalil Akhrouf de Constantine sera marquée par un hommage spécial au poète parolier de Guelma Ismaïl Belkherchiche, a ajouté la même source. Le Festival connaîtra également la participation en hors compétition de la troupe El Anouar de Tlemcen ainsi

que les célèbres mouchid Abderrahmane Boudjerda (Blida), Nadjib Ayache (M'sila), Takieddine Gharib (Guelma), Abderrahmane Bouhebla (Constantine) et Hassan Dahmane (Alger), a ajouté le commissaire du Festival. Outre les soirées artistiques prévues à la Maison de la culture, le programme de cette édition prévoit des ateliers de formation sur l'art de l'Inchad et des concerts dans les résidences universitaires, au foyer des personnes âgées de Hammam Debagh et à la maison de l'enfance assistée de la commune d'Héliopolis, selon la même source.

RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES DE BEJAIA

Ouverture de soumission de films



Un appel à candidature a été lancé à l'endroit des cinéastes algériens et étrangers pour participer aux 21^{es} Rencontres cinématographiques de Bejaia (RCB), prévues du 26 septembre au 1^{er} octobre prochain, ont annoncé dimanche les organisateurs dans un communiqué. Les postulants, algériens ou étrangers, doivent soumettre avant le 10 avril prochain, leurs films (longs métrages ou courts métrages) de fiction, documentaire ou d'animation, produits entre 2025-2026.

Les liens des films proposés à participer à cette édition doivent être envoyés par voie électronique à l'adresse suivante: rcbejaia2026@gmail.com. Organisées depuis 2003 par l'association Project'Heurts, avec le soutien des collectivités locales et des opérateurs économiques de la région, les RCB sont un rendez-vous qui réunit chaque année producteurs, cinéastes et professionnels de l'industrie cinématographique.

APS

BOUSSAADA

L'Inchad en majesté : une célébration vibrante de l'héritage spirituel et artistique en Algérie

La ville de Boussaâda a vibré au rythme des chants spirituels à l'occasion de l'ouverture officielle de la 12^e édition du festival culturel local de l'Inchad, organisée sous le slogan évocateur « Les valeurs de l'Inchad cultivent l'âme de la gloire ». Cette manifestation artistique, devenue un rendez-vous incontournable du calendrier culturel de la wilaya de M'sila, met à l'honneur un patrimoine musical profondément enraciné dans la tradition religieuse et la mémoire collective algérienne. La soirée inaugurale, tenue dans une atmosphère empreinte de ferveur et d'émotion, a réuni des interprètes venus de plusieurs régions du pays, illustrant la vitalité et la diversité de cet art vocal. Les prestations ont célébré l'amour de la patrie, la spiritualité et la poésie religieuse, suscitant une forte adhésion du public présent en nombre. Selon les organisateurs, cette édition rassemble dix mouchidine représentant six wilayas, engagés dans une compétition artistique visant à distinguer le titre prestigieux de « Mouchid de Boussaâda ». Les responsables culturels ont souligné que l'accueil du festival par la ville confirme son statut de bastion historique de l'Inchad, dont l'influence dépasse largement les frontières régionales. L'événement se distingue également par sa dimension mémorielle. Plusieurs figures marquantes de l'Inchad ont été honorées lors de la cérémonie d'ouverture, témoignant d'une volonté affirmée de transmission intergénérationnelle et de valorisation du patrimoine immatériel. Les autorités locales ont, pour leur part, salué l'enthousiasme populaire et l'engagement des artistes, considérant cette manifestation comme un levier de dynamisation culturelle et spirituelle. Prévu jusqu'au 26 février, le festival s'impose comme un espace de rencontre entre tradition et expression artistique contemporaine, consolidant le rôle de la culture comme vecteur d'identité et de cohésion sociale.

Abed M.

RAMADHAN À EL-OUED

Théâtre, cinéma et soirées familiales animent la scène culturelle

Les représentations théâtrales, les projections cinématographiques et les soirées familiales, animent la scène culturelle à El-Oued, en ce mois de Ramadhan, et ce à la faveur du programme concocté par la maison de la Culture Mohamed Lamine Lamoudi.

Ces activités culturelles et récréatives, inscrites dans le cadre du programme "Layali Ramadhan 2026", visent à offrir aux familles un espace de détente, alliant loisirs et activités culturelles à caractère éducatif, a indiqué le directeur de la maison de la Culture, Yacine Boughezala.

Les activités théâtrales sont animées par les troupes de théâtre amateur, dont "El-Sitar" et les associations théâtrales de Souf et Guemmar, qui traitent de sujets en rapport avec le quotidien du citoyen et l'enfance, et d'autres caricaturant, avec une touche d'humour, certaines habitudes durant le mois de Ramadhan.

Le public de la maison de la Culture a également suivi des projections de films sur data-show, ainsi que des morceaux d'Inchad et de chants religieux interprétés par les troupes Afak Souf, Bayarik, Nassamet El-Sahra et El-Tidjane.

Des spectacles musicaux ainsi que des représentations de comédies satiriques, interprétées par des troupes amatrices de théâtre et monologue, ainsi que des lectures poétiques dans les genres "Melhoun" et "Fassih" ont été d'autres volets de ce programme spécial Ramadhan.

Cette variété d'activités culturelles a drainé un public nombreux, notamment des familles, qui ont largement interagi avec les concours prévus aussi, à cette occasion, tels que les concours un écrivain et un livre, le jeune Muezzin, et les contes pour enfants, qui seront sanctionnés par une remise de prix.

Le programme "Layali Ramadhan 2026" est organisé par la maison de la culture Mohamed Lamine Lamoudi, avec le concours d'associations culturelles et de troupes théâtrales, musicales et d'Inchad.

SIDI BEL-ABBES

Ouverture d'un "Fab Lab" à l'Université Djillali Liabès en soutien à l'innovation

L'Université Djillali Liabès de Sidi Bel-Abbes a annoncé l'ouverture officielle de son "Laboratoire de fabrication" (Fab Lab) au profit des étudiants et des chercheurs, dans une démarche stratégique traduisant l'orientation de l'Etat vers le renforcement de l'ouverture de l'université sur son environnement économique et l'ancrage de la culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat, a-t-on appris, dimanche, auprès de la cellule de communication de l'établissement.



La même source a précisé que cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des étudiants, notamment ceux concernés par l'arrêté ministériel 1275 et son arrêté complémentaire 008, afin de transformer leurs idées et projets académiques en prototypes et en produits industriels commercialisables.

Elle vise à mettre à leur disposition un environnement technologique intégré permettant le prototype rapide et le développement local des innovations, contribuant ainsi à la ré-

duction des importations et au renforcement de la dynamique de l'économie nationale fondée sur le savoir.

Dans ce contexte, le recteur de l'université, le professeur Bouziani Merahi, a affirmé que l'établissement mobilise l'ensemble de ses moyens matériels et humains pour soutenir "l'étudiant entrepreneur", soulignant que le "Fab Lab" constitue une pierre angulaire dans la concrétisation de la vision de l'université visant la mise en œuvre sur le terrain de projets innovants à caractère économique, ajoute

la même source. Le laboratoire s'appuie sur des technologies avancées, notamment la numérisation tridimensionnelle, l'ingénierie inverse et l'impression 3D, permettant de redessiner et d'améliorer des pièces industrielles, ainsi que de produire des prototypes de haute précision à moindre coût.

Il offre également un espace pratique pour tester des idées et développer des solutions techniques, dans le cadre d'une approche appliquée renforçant les compétences des étudiants et soutenant leurs capacités créatives.

Dans ce cadre, les étudiants bénéficient d'un accompagnement technique direct assuré par le Dr Larbi Nehari, garantissant le respect des normes industrielles en vigueur et le développement de projets susceptibles d'être transformés en startups ou en micro-unités de production.

L'université a invité l'ensemble des étudiants et porteurs d'idées innovantes à tirer profit de cet espace technologique, dans une démarche concrète vers une université productive et innovante mettant le savoir et la recherche scientifique au service du développement économique national, selon la même source.

APS

IA
Les nouvelles capacités affolent la tech et les investisseurs

L'invasion des agents IA, capables de réaliser des tâches de façon autonome, donne le tournis au monde de la tech et aux marchés financiers, qui cherchent à identifier gagnants et perdants de l'économie du futur.

"Nous sommes à un point d'inflexion", résume Shay Boloor, du cabinet de conseil Futurum Group, tournant pris avec la sortie de nouveaux modèles d'intelligence artificielle d'OpenAI et Anthropic, début février.

Oublié ChatGPT qui se contentait de répondre à une question donnée, et bienvenue aux agents, vrais assistants susceptibles, notamment, d'écrire seuls des milliers de lignes de code, mais aussi de les tester sans répit pour livrer une application directement utilisable.

De nombreux investisseurs ont vu instantanément dans ce nouveau paradigme une menace existentielle pour les éditeurs de logiciels, en particulier ceux destinés aux entreprises, à la merci d'une armée de bots programmeurs.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Sétif
Daïra de Salah Bey
Commune de Salah Bey
N.I.F 09841923556123

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles: 65/82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public.

* Le président de L'assemblée populaire communale de la commune de Salah Bey informe les soumissionnaires ayant Participés à l'avis d'appel d'offres ouvert Avec exigence de capacités minimales N° :14/2025 portant sur intitulé du :

Lot N° 01: Contrôle de laboratoire et travaux d'Aménagement et extension des routes Reliant entre centre de la commune et les villages la commune (Ain al-Hamra, Afrat, Kouhli, Lakaabcha, Maafar et Leblalit)

Lot N° 02: Contrôle de laboratoire et travaux de réhabilitation et extension de la route communale Reliant entre Maafar et salah bey.

Qu'à l'issue de l'analyse des offres conformément au cahier de charges le marché à attribuer provisoirement à :

Projet	Entreprise Retenue	Montant De l'offre en DA/TTC	Délai de Réalisation	Note Technique	N I F	Critère du choix
Lot N° 01: Contrôle de laboratoire et travaux d'Aménagement et extension des routes Reliant entre centre de la commune et les villages la commune (Ain al-Hamra, Afrat, Kouhli, Lakaabcha, Maafar et Leblalit)	Entreprise du Travaux publics. Construction et tout corps d'état * benkanir Abd Elaziz* Ain Azei Sétif*	9 925 790.00	04mois	71	164194000717148	L'offre qualifier et le Moins disant
Lot N° 02: Contrôle de laboratoire et travaux de réhabilitation et extension de la route communale Reliant entre Maafar et salah bey.		18 254 600.00	04mois	57.50		

Les autres soumissionnaire peuvent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des leurs offres techniques et financières, et cela ont rapprochent au bureau des marchés publics de la commune de Salah Bey, au plus tard trois (03) jours de la publication de d'attribution provisoire du marché dans les journaux nationaux, électroniques et le BOMOP.

Les soumissionnaires conteste le choix peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter à partir de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché dans les journaux nationaux, électroniques et le BOMOP. Après de la commission des marchés de la commune de Salah Bey suit au de l'article: 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

DK NEWS

Anep : 2616006615 du 26/02/2026

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Bordj Bou Arreridj
Daïra d'El-Hammadia
Commune d'El-Rabta
N.I.S :098434339001032

Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°: 02/2026

-Le président de l'assemblée populaire communale de la commune d'El-Rabta lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales relatif aux travaux public de : Réalisation des chemins communes .

Opération: suivant les lots .

Lot 01: Réalisation de la route reliant entre thenia-triouyatte une distance de 1 km (Cheouatria) 1^{er} tranche.

Lot 02: Réalisation de la route botaa-ouled aissa une distance de 1.2 km 1^{er} tranche.

Lot 03 : Entretien de la route communale reliant entre rabta centre -bourgane- chardi à une distance de 1.2 Km 1^{er} tranche.

Lot 04 : Réalisation de la route seblatte -chardi une distance de 1.2 km 1^{er} tranche.

Lot 05 : Aménagement des routes collée 2em Tranche commune rabta.

Les soumissionnaires qualifiés dans le domaine travaux public activité principale, catégorie Trois (03) degré pour tous les lot, ou qualifiés dans le domaine en bâtiment activité principale, catégorie Trois (03) degré pour le lot 05, peuvent se rapprocher de la commune d'El-rabta pour retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de 5000.00 DA, a niveaux de bureau des marche

Trois enveloppes doivent être insérées dans une enveloppe fermée, la première comporte l'offre financière et la deuxième. L'offre technique et la Troisième l'offre Candidature L'enveloppe extérieure devra anonymement ne comporte que la mention :

A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Appel d'offres n° 02/2026

(L'objet et numéro de l'appel de lot)

Les offres doivent être déposées auprès de bureau des marchés publics de la commune d'El- Rabta, accompagnées des documents suivants :

L'Offre de dossier de Candidature Contient :

- Une déclaration de candidature Remplies, Signé, datés et Cachés
- Une déclaration de probité Remplies, Signé, datés et Cachés
- Les Statuts pour les Sociétés. Sociétés. SARL. EURL. SNS. SPA.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes engagées à l'entreprise.
- Tout documents permettant d'évaluer les capacités des candidats, des Soumissionnaires
- Certificat de qualification et de Classification professionnelle, l'entreprise est classée à la catégorie activité principale travaux public Trois (03) degré pour tous les lot, ou qualifiés dans le domaine en bâtiment activité principale, catégorie Trois (03) degré pour le lot 05
- Le bilan fiscal des années (2022-2023-2024)
- Une copie de la déclaration d'impôt filtré ou programme de trois mois ou moins
- Copie de Numéro (Identification Fiscale NIF- Identification statique NIS-compte bancaire RIP)
- Les attestations fiscales et d'organisme de sécurité sociale(CNAS- CASNOS-CACOBATHI2026) diplômes ou certificat gagnés/ cadres ou contrat. CID.CIP. PID. a condition les contrat valable à la date d'ouverture.
- La liste du matériel établie par un huissier de justice 2026 avec cartes grises lisibles plus police d'assurance factures d'achat pour d autre équipement et contrats de location pour les équipement loués.

- L'Offre technique Contient :

- Une déclaration à souscrire Remplies, Signé, datés et Cachés.
- une mémoire technique justificatif.
- Le Cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

L'Offre financière Contient :

- la lettre de soumission remplie Signée, datée et Cachée.
- Le bordereau des prix unitaires(BPU) Signé, daté et Caché
- Le devis quantitatif et estimatif (DQE)

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours, à partir de la première date de parution du présent

avis dans la presse, ou le BOMOP ou Le portail électronique des marchés publics à 10 :00h

L'ouverture des plis se fera en séance publique le jour coïncidant avec la date limite de remise des offres, indiquée ci-dessus à 10 :30h.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant Trois (03) mois + 15 jours de préparation des offres +Prolongation automatique d'un mois pour le titulaire du marché. à compter de la date limite de dépôt des offres.

DK NEWS

Anep : 2616006666 du 26/02/2026

Programme de la soirée

TF1 21:10

Léo Mattéi, brigade des mineurs Saison 13



Le commandant Léo Mattéi (Jean-Luc Reichmann) est à la tête de la Brigade de protection de l'enfance, une unité spécialisée dans la lutte contre les abus et les dangers auxquels sont confrontés les mineurs. Ancien policier de la BAC, il se distingue par son sens aigu de la justice et sa détermination à protéger les plus vulnérables. Léo dirige une équipe soudée, composée d'agents dévoués tels qu'Alexandre Achdjian, Maïra Schmitt et Stomy Bugsy, qui partagent sa passion pour la défense des enfants. Chaque épisode plonge les membres de la brigade dans des enquêtes complexes, où ils doivent naviguer entre des situations délicates et des émotions fortes.

France 2 21:10

Envoyé spécial



À Lille, une pouponnière de l'Aide sociale à l'enfance accueille des enfants âgés de 0 à 3 ans, séparés de leurs familles pour des raisons de maltraitance et placés par décision judiciaire. Parmi eux, Hamza, arrivé directement de l'hôpital à 1 mois et demi, encore emmitouflé dans la couverture de ses premiers jours. Thiago, lui, a été retrouvé au milieu de débris. Agé d'1 an et demi, le petit garçon souffre déjà de dépression. Romy, bientôt 4 ans, en proie à des crises de tristesse, n'espère qu'une chose, pouvoir enfin rentrer chez elle. Des éducateurs et des puéricultrices veillent au bien-être physique et psychologique de ces enfants.

France 3 21:10

L'archer noir



Dans les paysages escarpés du massif de la Sainte-Victoire, où la Provence déploie ses reliefs sauvages et ses mystères séculaires, un macabre spectacle vient troubler la quiétude des lieux. Lors d'un exercice militaire de routine, des soldats tombent sur un cadavre transpercé de flèches, disposées avec une précision troublante. L'affaire, aussi mystérieuse qu'inquiétante, est confiée à la lieutenant Diane Giraud (Hélène Degy), une enquêtrice de la gendarmerie aussi déterminée que perspicace. Pour l'épauler – ou la surveiller ? –, l'armée dépêche le capitaine Alex Lançon (Laurent Ournac), un officier juriste au regard perçant et aux méthodes rigoureuses, dont la présence soulève bien des questions.

CANAL+ 21:06

51e cérémonie des César



Présidée par Camille Cottin, cette 51e cérémonie des César est présentée par l'acteur Benjamin Lavernhe, qui sera en juillet à l'affiche de la comédie "De la Comédie-Française". "Nouvelle Vague", de Richard Linklater, compte dix nominations, dont celles de meilleur film, meilleure réalisation et meilleur scénario original. Suivent, avec huit citations, "Dossier 137", "L'Attachement", et "L'Inconnu de la Grande Arche". Au cours de la soirée, un César d'honneur sera remis à l'acteur américain Jim Carrey.

6 21:10

Qui veut être mon associé ? Saison 6



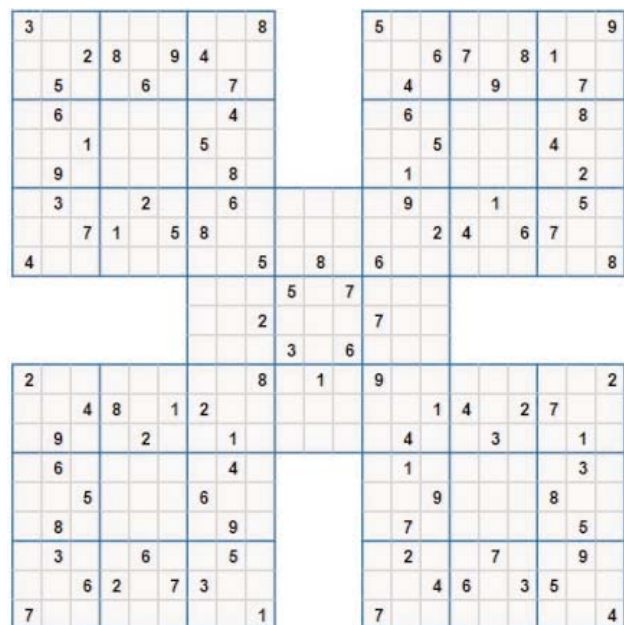
Les investisseurs de "Qui veut être mon associé ?" découvrent de nouveaux projets portés par des inventeurs qui vont tenter de les convaincre de les suivre dans leur aventure entrepreneuriale. Ainsi, avec son initiative Piano Led, Anthony cherche une manière plus intuitive d'apprendre et de progresser au piano et de rendre cet instrument complexe plus abordable. Le projet Ears 360 est lui basé sur le constat que se nettoyer les oreilles est une action du quotidien plus complexe qu'il n'y paraît.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2934

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



"Les meilleurs professeurs sont ceux qui savent se transformer en ponts, et qui invitent leurs élèves à les franchir."

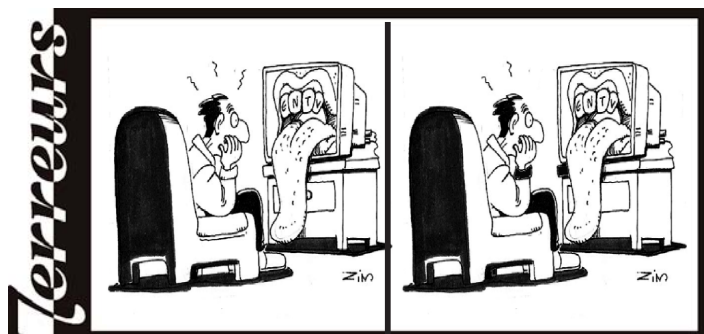
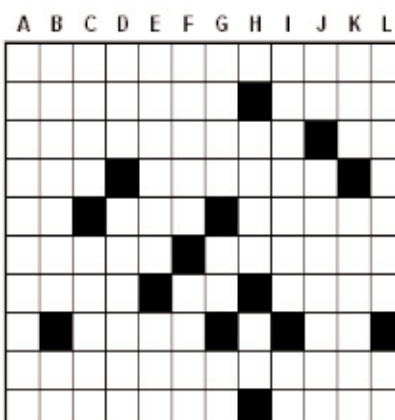
Nikos Kazantzakis

Mots croisés n°2934

Horizontalement:
1 - Trouble de la vie courante
2 - Qui n'est plus en stock - Pétillant italien
3 - Quel que soit le cours, elles restent de la petite monnaie - Symbole du 89
4 - But de promenade en mer - Pas morose du tout
5 - A compter désormais - A peine gris - Restitue
6 - Instinctifs - Genre de parachute
7 - Table de boucher - Dieu chinois - Eclairci
8 - Véhicule peu rapide - Vieux symbole d'angle
9 - Disperseras
10 - Juste revenu du travail - Sondage

Verticalement:

A - Milieux fournissant des spécialistes
B - Font la peau lisse - Unité de pression abrégée
C - Bousculade - Maritime
D - Mouvement machinal - Otera l'épiderme
E - Transformer un objet en vieille chose - Nom de pomme
F - Pas très docile - Partir en courant
G - Animal - début de gamme - Largeur de papier
H - Monnaie de groupe - Capone pour ses intimes
I - Comprimé - Copulative
J - Petite bourguignonne - Etreint
K - Extripa - Lances violemment
L - Galvanisé - Elu sur l'agenda



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1634

merveilleux enlèvement	↓	posèrent un œil dépouilleraient	↓	très serré immobilise	↓	couche image de bavarde	↓	œuvre de Beethoven commerces	↓	lieu de rencontre	↓	renaitraient cube de bois	↓
↓		↓		↓		↓		↓		baie japonaise	→	↓	
travaux de centrales bijouterie	→									pinaitllera	↓		
↓						fonds de bouches	→						
laines grossières peintre célèbre	→					plateau sonore	→				futur fleuve déchiffrerait	→	
↓						ravageas	↓				↓		
				sources de profit estuaire breton	→								
proportionnelle	→			↓						titane du chimiste animaux fabuleux	→		
portion	↓			vexerai	→					↓		premiers venus	↓
				unique-ment	→								
mot de bébé têtu	→			parfums de bain	→			qazerait	→				
distendra	↓			fulmina	↓			volonté	↓				
↓								parfois pépin	→				
								rapé	↓				
dérangé	↓	élément liquide insonorisations	→			fiable	→			il suit le bis croissan-ce	→		
↓		↓				genre de clavecin	↓			↓		posses-sif avaler un biberon	→
cross	→					laxatif	→					↓	
saint normand	↓					bébés de hase	↓					↓	chose délicieu-se
↓								point oriental bière anglaise	→				↓
		alliée	→					frappe fort	→				
		fêtes en libations	↓										
note de diapason	→			décollage	→					puissante alliance très peu de chose	→		
tremper	↓			atome chargé	↓					↓			
↓								vont au hasard esclave antique	→				
↓								↓					
marchai vite surveil-lant	→									soleil du vieux Nil port du Lanquedoc	→		volcan italien
↓						étroffes légères	→			↓		négation	→
						cultuté	→					titre anglais	↓
partie de squelette	→			hanne-tons des roses petit tour	→								
fenouil	↓			↓						plat mé-ridional	→		
↓						travaux forcés de querre	→						
liquide sanguin	→							expédiera	→				

Solution

Sudoku n°2934

3	4	6	7	5	2	9	1	8		6	8	7	1	4	2	3	6	9			
7	1	2	8	3	9	4	5	6		9	3	6	7	5	8	1	4	2			
9	5	8	4	6	1	3	7	2		2	4	1	6	9	3	8	7	5			
8	6	3	5	9	7	2	4	1		4	6	9	3	2	1	5	8	7			
2	7	1	6	8	4					8	7	5	8	6	9	4	3	1			
5	9	4	2	1	3	6	8	7		3	1	9	5	7	4	9	2	6			
1	3	6	5	9	2	8	7	6		1	8	9	3	2	1	7	6	5	4		
6	2	7	1	4	6	8	9	3		4	1	5	2	4	8	6	7	9	3		
4	8	9	3	7	6	1	2	5		9	8	3	6	7	4	9	3	5	2	1	8
										3	8	1	6	9	7	4	2	6			
										6	5	2	1	4	8	7	3	9			
										9	4	7	3	2	6	5	1	8			
2	7	1	6	6	9	4	3	8		7	1	2	9	6	5	8	1	7	3	4	2
4	5	6	8	3	1	2	7	9		4	6	5	8	1	4	9	2	7	6	5	
8	9	3	7	2	4	5	1	6		8	3	9	4	7	5	6	8	1	2	9	
9	6	7	5	1	3	8	2	4		6	7	1	2	8	9	3	4	5	6	9	
1	4	5	9	8	3	6	2	7		4	5	9	3	2	1	8	7	6			
3	8	2	4	7	6	1	9	5		6	7	3	9	4	8	2	5	1			
4	3	9	1	6	8	7	5	2		6	2	8	1	7	4	6	9	3			
5	1	6	2	9	7	3	8	4		1	9	4	6	8	3	5	2	7			
7	2	8	3	4	5	9	6	1		7	3	6	2	5	9	1	8	4			

Mots Croisés n°2934

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	P	E	R	T	U	R	B	A	T	I	O	N
2	E	P	U	I	S	E	E		A	S	T	I
3	P	I	E	C	E	T	T	E	S		A	C
4	I	L	E		R	I	E	U	S	E		K
5	N	E		P	A	F			R	E	N	D
6	I	N	N	E	S		D	O	R	S	A	L
7	E	T	A	L		F	O		A	E	R	I
8	R		V	E	A	U		A		R	D	
9	E	P	A	R	P	I	L	L	E	R	A	S
10	S	A	L	A	I	R	E		T	E	S	T

Grille géante n°1634

RESSUSCITATIONENTENTNAR
STRESSERAINERSNANANAR
RINGLARTETTERNANR
• EERGOTTERAESORRIR
EGMONTSSIRENESRILENV
• NEEGRESSGREENSRIEON
LITGARESSUSEOOIOTTE
• PIEPALLSLEVERAUTTE
EPAISABERLEPINERTTEEM
• ARRRERTESEULEMEENTCHU
ENTTERENTRAGEEAIONCHU
• DEEMUNRIENGEEARRRER
MIRROBOLANTISOLARTONSE
• KMMPECLMPEA

JUDO

La sélection nationale en stage bloqué à Tipasa

La sélection nationale senior de judo a entamé mardi un stage bloqué au Centre de regroupement et de préparation des élites nationales à Fouka (Tipasa), en vue des importantes échéances internationales à venir, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAJ).

"Ce stage de préparation se déroule au Dojo des Frères Soukhane, où il s'étendra jusqu'au 4 mars prochain", a détaillé l'instance fédérale dans un bref communiqué, publié sur ses réseaux sociaux.

La Direction technique nationale a choisi d'effectuer ce stage avec "un effectif élargi de 50 judokas (messieurs et

dames)", pour donner une chance à tout le monde avant la sélection finale, selon la même source.

Parmi les importants rendez-vous que prépare la sélection nationale, les Championnats d'Afrique 2026 prévus en avril prochain, et qui seront suivis de l'Open Africain d'Alger, au mois de mai.



BASKET-BALL

La Fédération algérienne lance une formation pour les entraîneurs

La Fédération algérienne de basket-ball (FABB) a annoncé l'ouverture des inscriptions pour des cycles de formation destinés aux entraîneurs spécialisés dans la discipline, selon un communiqué publié mercredi.

Ces formations concernent trois niveaux de certification : troisième degré, deuxième degré et premier degré.

L'instance fédérale précise que l'accès à chaque grade est conditionné par une expérience pratique de deux (02) années effectives entre chaque niveau.

Les candidats doivent justifier d'un niveau scolaire minimum correspondant à la 9e année fondamentale ou plus et réussir un test physique d'aptitude.

"La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 mars 2026", conclut le communiqué.

ATHLETISME

Triplé d'excellence : Yasser Mohamed Tahar Triki s'impose en maître du triple saut en salle et remporte l'Indoor Tour Gold

Par Abed MEGHIT

Le triple saut mondial a trouvé son homme fort. Grâce à une performance d'exception réalisée lors du prestigieux Meeting international d'athlétisme de Liévin, l'Algérien Yasser Mohamed Tahar Triki a décroché le titre de la Série mondiale Indoor Tour Gold, confirmant son statut d'athlète incontournable de la discipline.

Avec un bond mesuré à 17,35 mètres, il a signé la meilleure performance mondiale de la saison en salle, une marque qui illustre autant sa maîtrise technique que sa puissance athlétique.

Cette victoire revêt une dimension remarquable : Triki a atteint le sommet du classement avec une seule participation, obtenant la note maximale de dix points. Ce résultat témoigne d'une effica-



cité rare au plus haut niveau, où la régularité et la capacité à performer sous pression constituent des critères déterminants. L'athlète algérien démontre ainsi une préparation méticuleuse et une gestion op-

timale de ses engagements, privilégiant la qualité à la quantité.

Le succès de Liévin s'inscrit dans la continuité d'un parcours international déjà impressionnant. Vice-champion

du monde en salle lors des Championnats organisés à Glasgow en 2024, finaliste olympique lors des Jeux de Tokyo 2020, régulièrement classé parmi les meilleurs aux Championnats du monde et médaillé à la finale de la Ligue de diamant, Triki confirme saison après saison sa place parmi l'élite mondiale.

Au-delà de la performance individuelle, ce sacre symbolise également la vitalité de l'athlétisme algérien sur la scène internationale.

En s'imposant avec autorité face aux meilleurs spécialistes mondiaux, le champion algérien envoie un signal fort à l'approche des grandes échéances à venir. Sa trajectoire ascendante et sa constance au plus haut niveau nourrissent l'espoir de nouveaux exploits, tout en consolidant la réputation sportive de l'Algérie dans les compétitions majeures.

TENNIS / TOURNOI "M15 MONASTIR
L'Algérien Toufik Sahtali qualifié au deuxième tour

Le tennisman algérien Toufik Sahtali s'est qualifié mercredi au deuxième tour du tournoi professionnel "M15 Monastir" (23 fév.-1er mars), après sa victoire contre le marocain Réda Bennani.

Agé de 27 ans et classé 728e mondial ATP, Sahtali menait (3-0) dans le premier set, lorsque son adver-

saire a décidé d'abandonner pour cause de blessure.

Au prochain tour, il sera opposé au vainqueur du match qui opposera le français Maxence Rivet à son compatriote Liam Béranger.

Dotée d'un prize-money de 15.000 USD et organisée sur des courts en surface rapide, la compétition a drainé la participation de

joueurs venus des quatre coins du monde, y compris de Nouvelle Zélande.

Parmi eux, certains joueurs relativement bien classés chez les pros de l'ATP, notamment, le Français Etienne Donnet (25 ans), qui occupe actuellement le 452e rang mondial et tête de série N1 de ce tournoi.

BOXE/TOURNOI INTERNATIONAL DE STRANDJA (2^E JOURNÉE)
Quatre boxeurs algériens quittent le tournoi

Quatre boxeurs algériens ont quitté aux tours préliminaires la 77e édition du prestigieux tournoi international de Strandja (23 février-1 mars), mardi à Sofia en Bulgarie. Engagée dans la catégorie des 51 Kg, Mansouri Fatiha a été éliminée par la Kazakhe Urakbayena Zhazira, alors que son compatriote Benane Djouher (70 kg) a été sorti par l'Allemande Muller Leonie. Pour le compte des huitièmes de finale, Rouaz Douaa (54 kg) n'a pu faire mieux face à l'Anglaise Mackie Lauren. Chez les mes-

sieurs, Arbia Mohamed-Oussama (90kg) a été battu par l'Ukrainien Tolmachov Bogdan en 8e de finale. Mercredi, ce sera au tour de quatre autres boxeurs de faire leur entrée en lice, pour le compte de la troisième journée du tournoi international de Strandja. Il s'agit de Hamda Melissa (60 kg) et Ichrak Chaib (65 kg) qui seront opposées, respectivement, à l'Ukrainienne Korets Veronika et la Turque Kabak Berfin, pour le compte des 8es de finale. Mustapha Abdou (80 kg) fera son entrée en

lice face au Bulgare Cholov William, alors que Magtaa Abderrahim (+90 kg) défiera le Bulgare Morejon Yordan, pour le compte des 8es de finale.

Conduite par les entraîneurs, Khaled Harima et Mohamed-Amine Ouadahi, la sélection algérienne est composée de huit boxeurs (trois messieurs et cinq dames). Chez les messieurs, l'Algérie est représentée par Abdou Mustapha (80 kg), Arbia Mohamed-Oussama (90 kg) et Magtaa Abderrahim (+90 kg). Les dames seront représentées par Man-

souri Fatiha (51 kg), Rouaz Douaa (54 kg), Hamda Melissa (60 kg), Ichrak Chaib (65 kg) et Benane Djouher (70 kg).

Les tours préliminaires se dérouleront du 23 au 27 février, les demi-finales auront lieu le 28 février, alors que les finales sont programmées pour le 1er mars. Le prestigieux tournoi international de Strandja est considéré comme le plus ancien tournoi de boxe en Europe. Il rassemble chaque année 400 boxeurs d'élite venus des cinq continents.

APS

LIGUE 2 AMATEUR (21^E JOURNÉE) Des sommets décisifs qui peuvent faire basculer la saison

La 21^e journée du Championnat de Ligue 2 amateur s'annonce comme un moment charnière, avec deux affrontements directs entre leaders et dauphins qui pourraient redessiner la hiérarchie dans les groupes Centre-Ouest et Centre-Est.

Par Abed MEGHIT

À neuf journées de la fin, chaque point pèse lourd dans la course à l'accession comme dans la lutte pour le maintien.

Dans le groupe Centre-Ouest, l'attention se focalise sur le duel entre la solide JS El-Biar et son poursuivant immédiat, l'USM El Harrach.

Leader autoritaire avec une impressionnante série d'invincibilité, la formation d'El-Biar aborde cette confrontation à huis clos avec l'ambition de creuser un écart presque décisif en tête du classement.

En face, les Harrachis n'ont qu'une seule option : s'imposer

pour relancer totalement le suspense et revenir à portée directe du fauteuil de leader.

Derrière ce duo, la bataille pour le podium promet également des étincelles.

Le RC Kouba, porté par une dynamique positive, affronte le CR Témouchent dans un choc qui pourrait déterminer le futur prétendant au barrage d'accession.

Chaque point devient vital dans un peloton compact où l'erreur ne pardonne plus.

Dans le bas du tableau, la tension est tout aussi palpable.

La lutte pour le maintien oppose des équipes contraintes d'arracher des résultats immédiats pour éviter une fin de sai-

son sous pression maximale.

Entre ambitions d'ascension et combat pour la survie, cette journée pourrait marquer un tournant psychologique majeur.

Le groupe Centre-Est propose un scénario tout aussi captivant avec l'opposition entre le leader CA Batna et son dauphin l'US Biskra.

Une victoire de l'un ou l'autre pourrait redistribuer les cartes dans une lutte serrée où plusieurs prétendants restent en embuscade.

Le suspense demeure total dans un championnat où la moindre contre-performance peut bouleverser l'ordre établi.

Victoire du MC Saïda devant l'US Béchar Djedid (3-1)

Le MC Saïda s'est imposé en déplacement devant l'US Béchar Djedid sur le score de 3 à 1, mercredi en ouverture de la 21^e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football,

groupe Centre-Ouest. À la faveur de cette victoire, le MC Saïda (25 pts) occupe le 11^e rang du classement, alors que l'US Béchar Djedid (8 pts) reste coincée à la dernière place.

RÉGIONALE UNE (LIGUE D'OUARGLA) Programme des rencontres de la 18^{ème} journée

Programme des rencontres de la 18^{ème} journée du championnat de football de la Régionale Une (ligue d'Ouargla), groupes (A) et (B), prévues ce week-end :

Groupe -A- :

S. Sidi-Bouaziz - TR. Tigdidine
IRB. Berriane - N.R. Boughoufaoula
EFA. Nezla - CR. In-Amenas
NRI. Laghraba (El-Meghaier) - IR. Hassi-Delaa
IRB. Robbah - W. Debila

CRB. Ksar El-Hirane - CS. Belle-Vue (El-Oued)
MC. Mekhadma - CS. Teguentourine

Groupe -B- :

Nadjm Boughoufala - Wifak Ain-Madhi
IRB. Ain-Beida - OB. Ghardaia
Itihad Hamadine - NR. Sorro Sahli
ES. Moggar - US. Menia
NT. Souf - JSK. Ouargla
C. Nahaggar (Tamanrasset) - CA. Souf
IRB. Laghouat - W. El-Meghaier.

LIGUE 1 TUNISIENNE (MISE À JOUR/ 21^E JOURNÉE) L'ES Tunis accrochée par l'ES Métlaoui (1-1)



L'ES Tunis a été tenue en échec en déplacement face à l'ES Métlaoui (1-1), en match disputé mercredi, comptant pour la mise à jour de la 21^e journée du championnat de la Ligue 1 tunisienne du football. Tout s'est joué en seconde période. Achref Jabri a ouvert la marque pour l'Es-

pérance (53^e), avant que Cherif Bodian n'égalise pour les locaux, sur penalty (76^e).

Les trois joueurs algériens de la formation tunisoise : le défenseur Mohamed Amine Tougaï, ainsi que les deux milieux offensifs Youcef Belaïli et Kocila Bouali, n'ont pas pris part à cette rencon-

tre, pour des raisons diverses. À l'issue de ce résultat, les "Sang et Or" confortent leur place de leader avec 47 points, à deux longueurs de leur dauphin et rival, le Club Africain, alors que l'ES Métlaoui grimpe à la 7^e position avec 27 unités.

APS



LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-OUEST) Le programme de la 21^e journée

Programme de la 21^e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Ouest, prévue mercredi et samedi :

Mercredi (15h00) :

US Bechar Djedid - MC Saïda

Samedi (15h00) :

JSM Tiaret - JS Tixeraine
WA Tlemcen - WA Mostaganem
CR Témouchent - RC Kouba
ESM Koléa - CRB Adrar
RC Arbâa - ASM Oran
JS El-Biar - USM El Harrach (huis clos)
NA Hussein-Dey - GC Mascara

Classement :

	Pts	J
1). JS El Biar	50	20
2). USM El Harrach	44	20
3). RC Kouba	36	20
4). CR Témouchent	34	20
→). ASM Oran	34	20
6). ESM Koléa	31	20
7). NA Hussein Dey	28	20
→). JSM Tiaret	28	20
9). WA Mostaganem	27	20
10). WA Tlemcen	26	20
11). MC Saïda	22	20
12). CRB Adrar	19	20
13). RC Arbâa	18	20
14). GC Mascara	17	20
15). JS Texraïne	16	20
16). US Bechar Djedid	8	20

LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-EST) Le programme de la 21^e journée

Programme de la 21^e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Est, prévue vendredi à partir de 15h00 :

JS Bordj Menaiel - HB Chelghoum Laid (huis clos)
NRB Teleghma - IB Khemis El Khechna
NRB Béni Oulbane - CR Béni Thour
USM Annaba - US Chaouia
MO Bejaia - MO Constantine
NC Magra - JSD Jijel
AS Khroub - MSP Batna (22h00)
CA Batna - US Biskra (22h00)

Classement :

	Pts	J
1). CA Batna	41	20
2). US Biskra	40	20
3). US Chaouia	38	20
4). JSD Jijel	37	20
5). MO Bejaia	36	20
6). USM Annaba	34	20
7). NRB Teleghma	32	20
8). NC Magra	29	20
9). CR Béni Thour	26	20
10). MO Constantine	24	20
11). NRBB Oulbane	21	20
12). JSB Menaiel	20	20
13). AS Khroub	18	20
14). MSP Batna	17	20
15). IBK El Khechna	14	20
16). HBC Laid	3	20

LIGUE 1 MOBILIS - LE CLASSICO : MCA - JSK (AUJOURD'HUI À 22H00 AU STADE ALI AMMAR)

MCA - JS Kabylie, un Classico sous haute tension

Pour le compte de la 21e journée du championnat ligue une Mobilis, la rencontre, qui mettra aux prises, aujourd'hui, au stade Ali Ammar, à Douira, le MCA et son homologue de la JSK, s'annonce difficile pour les deux équipes.

Par F. Menad

Le championnat national offre une affiche de prestige avec le duel entre le MC Alger et la JS Kabylie, programmé au Stade Ali Ammar. Cette confrontation historique oppose deux institutions majeures du football algérien dans un contexte où chaque point peut peser lourd dans la course au titre et au podium.

Leader du championnat, le Mouloudia veut profiter de l'avantage du terrain pour consolider sa position et relancer sa dynamique après son élimination continentale. De son côté, la JS Kabylie

arrive avec l'objectif clair de se relancer et de se rapprocher des premières places. Sous la direction de l'entraîneur allemand Josef Zinnbauer, les Canaris ont intensifié leur préparation afin d'aborder cette rencontre avec rigueur tactique et détermination. Le contexte émotionnel ajoute une dimension supplémentaire à ce Classico. Les supporters attendent une réaction forte après des résultats irréguliers, tandis que les joueurs sont appelés à répondre présents dans un rendez-vous à haute intensité. Entre prestige, rivalité sportive et enjeux de classement, tout est réuni pour offrir un spectacle à la hauteur de l'histoire de ces deux clubs. Dans une fin de saison où le suspense reste entier, ce choc s'annonce comme un révélateur des véritables ambitions des deux formations.



LIGUE 1 MOBILIS (21e JOURNÉE) Le programme

Programme des matchs de la 21e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, prévus jeudi, vendredi et samedi :

Jeudi 26 février 2026 :

CS Constantine - CR Belouizdad 22h00

MC Alger - JS Kabylie 22h00

Vendredi 27 février 2026 :

Paradou AC - MC Oran 14h30

MC El-Bayadh - USM Alger 14h30

JS Saoura - ES Ben Aknoun 22h00

Samedi 28 février 2026 :

USM Khenchela - Olympique Akbou 14h30

ES Sétif - ES Mostaganem 22h00

MB Rouissat - ASO Chlef 22h00

classement :	Pts	J
1). MC Alger	36	16
2). CS Constantine	35	20
3). JS Saoura	31	19
4). O. Akbou	29	18
5). ES Ben Aknoun	27	18
--). MC Oran	27	19
7). MB Rouissat	26	20
8). CR Belouizdad	25	16
--). USM Khenchela	25	18
10). USM Alger	24	16
--). JS Kabylie	24	16
12). ES Sétif	23	20
13). ASO Chlef	21	20
14). Paradou AC	17	18
15). ES Mostaganem	14	20
16). MC El-Bayadh	12	20.

LIGUE 1 MOBILIS

Le CR Belouizdad face à un test de caractère à Constantine

Par F. Menad

Dans un déplacement à fort enjeu, le CR Belouizdad affronte le CS Constantine dans une confrontation directe pour le podium et les ambitions continentales. Le rendez-vous, programmé au mythique Stade Chahid-Hamlaoui, promet une bataille intense entre deux formations déterminées à consolider leurs ambitions.

Revigoré par sa qualification en Coupe de la CAF, le Chabab aborde ce choc avec un regain de confiance et la



volonté de confirmer son retour au premier plan. Les Belouizdads savent que ce déplacement peut servir de tremplin vers le haut du classement, mais aussi que le moindre faux pas relancerait la concurrence directe.

Face à eux, le CSC entend faire valoir la solidité de son terrain et son statut de prétendant crédible aux places africaines. L'opposition s'annonce tactique, engagée et indécise, avec deux équipes conscientes que la marge d'erreur se réduit à l'approche du sprint final. Plus qu'un simple match, cette confrontation ressemble à un véritable test de maturité sportive.

LIGUE 1 MOBILIS (JS KABYLIE)

Cinq joueurs issus des jeunes catégories signent leur premier contrat

La JS Kabylie a officialisé la signature de contrats avec cinq joueurs issus des catégories jeunes du club, marquant ainsi une nouvelle étape dans sa politique de valorisation du travail accompli à la base, a annoncé le club dans un communiqué publié mercredi sur ses réseaux sociaux.

Il s'agit d'Oumellal Racym (U18), Haddadou Abderraouf (U18), Khenifi Anis (U17), Sadjji Ali (U17) et Aït Chek-

dhidh Aïssa (U15), précise la même source. Ces premières signatures viennent, selon le communiqué, "récompenser le travail, la progression et l'engagement de ces joueurs, formés dans l'esprit et les va-

leurs du club. Elles traduisent également la volonté de la JSK à accompagner ses jeunes vers le plus haut niveau", conclut le communiqué. A travers cette démarche, la JSK affirme clairement sa volonté

d'investir dans son vivier. Ces signatures interviennent quelques jours après l'arrivée d'Adel Boudedja à la tête du Conseil d'administration, en remplacement d'El Hadi Ould Ali.

CAN-2026 FÉMININE

La sélection algérienne entame son stage à Sidi Moussa

La sélection algérienne féminine de football a entamé mardi son stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) en prévision de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations féminine (CAN-2026), prévue du 17 mars au 3 avril, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Cette première journée de rassemblement a été marquée par l'arrivée de la majorité des joueuses convoquées.

En soirée, elles ont pris part à une première séance d'entraînement, qui s'est déroulée dans une atmosphère détendue, souligne la même source. Ce stage s'inscrit dans le programme de préparation établi par le staff technique, avec au menu une double confrontation amicale face à l'Égypte au Caire : la première rencontre est prévue le 26 février (20h45), et la seconde le 2 mars (21h30).

Le sélectionneur national, Farid Benstiti, avait convoqué 28 joueuses pour ce stage qui se poursuivra jusqu'au 7 mars prochain.

Il profitera de ces deux matchs tests pour affiner les réglages et optimiser la prépara-

tion de l'équipe en vue du rendez-vous continental.

La sélection nationale entamera sa phase finale de Coupe d'Afrique le 17 mars prochain, face à son homologue sénégalaise dans le cadre de la première journée du Groupe (A). L'équipe algérienne prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, et la deuxième fois de rang, après celle de 2024, qui a vu les joueuses du coach national, Farid Benstiti, réaliser une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4). Les 16 équipes qualifiées à la CAN 2026 ont été réparties en quatre groupes de quatre équipes (Groupes A, B, C et D). À l'issue de la phase de groupes, les deux premières équipes de chaque groupe se qualifieront pour la phase à élimination directe, comprenant : les quarts de finale, les demi-finales, le match de classement pour la troisième place, la finale, ainsi que les barrages qualificatifs pour la Coupe du Monde Féminine de la FIFA Brésil 2027.

APS

LIGUE 1 La 22e journée fixée aux 6, 7 et 8 mars (LFP)

La 22e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, se jouera les vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 mars, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP), mercredi sur son site officiel.

Cette journée débutera le vendredi 6 mars prochain avec trois matchs, dont le coup d'envoi sera donné à 22h00 : JS Kabylie - Paradou AC, ASO Chlef - ES Sétif et MC Oran - USM Khenchela.

Trois rencontres sont programmées le samedi 7 mars, alors que l'épilogue se jouera le dimanche 8 mars avec au menu l'affiche USM Alger - CS Constantine.

La 21e journée est programmée dans son intégralité, les 26, 27 et 28 février, et sera marquée par deux chocs : MC Alger - JS Kabylie et CS Constantine - CR Belouizdad. Le programme de la 22e journée de L1: Vendredi 6 mars 2026 : JS Kabylie - Paradou AC 22h00 ASO Chlef - ES Sétif 22h00 MC Oran - USM Khenchela 22h00 Samedi 7 mars 2026 : ES Mostaganem - MC Alger 15h00 ES Ben Aknoun - MC El-Bayadh 15h00 CR Belouizdad - MB Rouissat 22h00 Dimanche 8 mars 2026 : Olympique Akbou - JS Saoura 15h00 USM Alger - CS Constantine 22h00.



MIAMI

LE REGRET DE MESSI

Malgré un palmarès exceptionnel, Lionel Messi (38 ans) a confié un regret personnel. Invité dans une émission en Argentine, l'attaquant de l'Inter Miami a évoqué un manque qui le poursuit encore aujourd'hui, loin des trophées et des distinctions individuelles.

"Je regrette tellement d'autres choses. Et je dis toujours à mes enfants d'étudier et de se préparer. Enfant, j'avais le temps d'apprendre l'anglais et je ne l'ai pas fait, a expliqué La Pulga. Plus tard, je l'ai beaucoup regretté, car j'ai eu l'occasion de côtoyer des gens incroyables, de vivre des situations extraordinaires pour parler et discuter, et on se sent ignorant. Quel gâchis."

BARCELONE ÇA AVANCE POUR RASHFORD, MAIS...

Prêté par Manchester United

avec une option d'achat à hauteur de 30 millions d'euros, Marcus Rashford (28 ans, 21 matches et 4 buts en Liga cette saison) sera-t-il définitivement cédé au FC Barcelone cet été ? Le club catalan tente de renégocier le montant du transfert mais les Red Devils se montrent intransigeants, confirme Fabrizio Romano ce mercredi.

En attendant de savoir s'il parviendra à faire baisser la note ou non, le Barça avance sur les contours du futur contrat de l'attaquant anglais, poursuit notre confrère. Le joueur formé à MU devra sans doute accepter certains sacrifices financiers pour poursuivre l'aventure en Catalogne, où il revêt depuis son arrivée l'été dernier.



JUVENTUS OSIMHEN LAISSE LA PORTE OUVERTE

Présent en conférence de presse à la veille du match face à la Juventus, Victor Osimhen (27 ans, 23 matches et 15 buts toutes compétitions cette saison) a de nouveau été interrogé sur l'intérêt du club turinois. Déjà questionné à plusieurs reprises sur le sujet ces derniers mois, l'attaquant nigérian, actuellement à Galatasaray, n'a pas fermé la porte à une future arrivée dans le Piémont.

"La Juventus est l'un des clubs les plus importants, avec une histoire riche et de nombreuses légendes passées par cette quipe. Jouer ici serait un privilège. Je suis heureux à Galatasaray, mais on ne sait jamais dans le futur. 90% des footballeurs dans le monde voudraient jouer pour la Juve", a confié le Super Eagle face aux médias.



INTER CHIVU N'ACCABLE PAS SES JOUEURS

Décevant, l'Inter Milan a été sorti, dès les barrages de la Ligue des Champions, par le FK Bodø/Glimt (1-3, 1-2) ce mardi. Malgré cette énorme déillusion, l'entraîneur des Nerazzurri Cristian Chivu n'a pas enfoncé ses joueurs.

"Nous avons tout tenté contre une équipe très bien organisée. Nous n'avons pas réussi à ouvrir le score et ils étaient vraiment sereins mentalement. Je n'ai rien à reprocher à mes joueurs, ils ont tout donné et ont dépensé toute leur énergie. Nous avons tout donné pour marquer en première période. En seconde période, ils avaient plus d'énergie et ont marqué. Nous sommes déçus car nous voulions nous qualifier, mais félicitations à eux, ils méritaient de se qualifier", a reconnu le coach roumain face à la presse.

L'Inter va désormais se concentrer sur la Serie A (leader avec 10 points d'avance) et sur la Coupe d'Italie (finale à venir contre Côme).



BENFICA FERDINAND REPREND MOURINHO

Les propos de José Mourinho sur l'affaire Vinicius Junior continuent d'alimenter les débats en Angleterre. Interrogé sur la polémique née de certaines déclarations de l'entraîneur portugais, Rio Ferdinand a pris sa défense tout en estimant qu'il avait mal géré la situation.

"Je pense qu'avec le temps, José s'assiera et se dira peut-être qu'il s'est trompé dans sa manière d'aborder cela. Cela ne fait pas de José Mourinho un raciste. Il a fait suffisamment pour les footballeurs noirs à travers le monde, qui le voient comme une figure paternelle, pour suggérer qu'il n'a pas un seul os raciste dans le corps. Je pense simplement qu'il a mal abordé cette situation, malheureusement. J'aimerais d'ailleurs entendre ce qu'il en pense aujourd'hui", a confié l'ancien défenseur central de Manchester United dans son podcast Vibe With Five.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS
Directeur général
Benzine Lamine
Gérant
Fayçal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 »
FAX : 028.05.31.61 **EMAIL** : contact@dknews.dz **SITE** : http://www.dknews.dz
PUBLICITÉ : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 **FAX** : 028.05.31.61 / **E-MAIL** : contact@dknews.dz - **IMPRESSION** : S.I.A.
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.ora@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

DIPLOMATIE ET DIALOGUE

L'Algérie salue la visite officielle du Pape Léon XIV à l'invitation du président Abdelmadjid Tebboune

L'annonce de la visite officielle du souverain pontife en Algérie marque une étape significative dans les relations entre Alger et l'État du Vatican.



Par Abed MEGHIT

Accueillie avec satisfaction par les autorités algériennes, cette visite intervient à l'invitation du président Abdelmadjid Tebboune et s'inscrit dans une dynamique de renforcement des liens d'amitié, de confiance et de coopération entre les deux États. Selon le communiqué officiel de la Prési-

sidence de la République, cette rencontre revêt une portée symbolique et stratégique majeure.

Elle traduit la convergence de vues entre l'Algérie et le Vatican sur les enjeux contemporains, notamment la promotion de la paix, la valorisation du dialogue entre les peuples et la défense des principes de justice dans un contexte international marqué par de multiples défis. Au-delà de son caractère protocolaire, cette visite devrait ouvrir de nouvelles perspectives de coopération dans divers domaines, favorisant un échange constructif entre deux acteurs engagés dans la promotion du vivre-ensemble et du respect mutuel. Elle s'inscrit dans une tradition diplomatique fondée sur l'écoute et la concertation, illustrant la volonté commune de contribuer à la stabilité internationale.

Dans un monde confronté à des tensions persistantes et à des crises multidimensionnelles, cette initiative diplomatique porte un message d'ouverture et de rapprochement.

Elle confirme l'importance du dialogue interreligieux et politique comme levier de compréhension mutuelle et comme instrument privilégié pour bâtir un ordre mondial plus équilibré et pacifique.

ALGÉRIE - PAYS-BAS

M. Nasri reçoit l'ambassadrice du Royaume des Pays-Bas en Algérie (communiqué)

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a reçu mercredi, l'ambassadrice du Royaume des Pays-Bas en Algérie, Mme Elisabeth Anne Luwema, qui lui a rendu une visite de courtoisie, indique un communiqué du Conseil. A l'entame de la rencontre, M. Nasri a exprimé l'aspiration de l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à œuvrer avec le nouveau gouvernement néerlandais afin d'"insuffler une dynamique qualitative et renouvelée aux relations bilatérales, dans un esprit de confiance, de respect mutuel et d'intérêts partagés", précise la même source. Les deux parties ont, à cette occasion, passé en revue l'état et les perspectives des relations algéro-néerlandaises, mettant en avant l'existence d'"un dialogue politique soutenu et d'un potentiel économique prometteur".

Dans ce contexte, le président du Conseil de la nation a affirmé que "l'Algérie, fidèle aux constantes de sa politique étrangère fondée sur le réalisme, l'équilibre et la préservation des intérêts mutuels, adopte une approche constructive dans l'établissement de ses partenariats internationaux, de manière à soutenir le développement national et à consolider la stabilité régionale, dans le respect du droit international, du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États et du droit des peuples à disposer

d'eux-mêmes". S'agissant des relations économiques, M. Nasri a insisté sur "la nécessité de les hisser au niveau des potentialités disponibles, notamment dans les secteurs de l'énergie et des énergies renouvelables, de l'agriculture et de l'agroalimentaire, de la gestion des ressources hydriques, ainsi que de l'innovation et de l'appui aux start-up". Il a également mis en exergue les garanties et incitations offertes par le nouveau cadre juridique de l'investissement en Algérie, à même d'"accroître l'attractivité du marché algérien auprès des partenaires internationaux, dont les opérateurs néerlandais".

Les discussions ont également porté sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun. A ce propos, M. Nasri a souligné que "les mutations actuelles des relations internationales imposent de renforcer la logique du dialogue, du multilatéralisme et du respect strict des principes de la légalité internationale", réitérant "l'attachement de l'Algérie à une approche fondée sur le règlement pacifique des conflits et le soutien à la stabilité dans la région du Sahel", ajoute le communiqué.

Concernant la question migratoire, le président du Conseil de la nation a présenté l'approche globale de l'Algérie, axée sur "le traitement des causes profondes de la migration irrégulière, principalement liées au déficit de développement et de stabilité". M. Nasri a, par ailleurs, mis en avant l'importance

de la diplomatie parlementaire en tant que "levier complémentaire" à l'action diplomatique exécutive, appelant à "l'activation des mécanismes de coopération entre le parlement algérien et son homologue néerlandais", ainsi qu'au "renforcement des échanges de visites et d'expertises entre les commissions spécialisées et les groupes d'amitié, afin de consolider la dimension institutionnelle des relations bilatérales et d'en assurer la pérennité". Pour sa part, l'ambassadrice des Pays-Bas a exprimé la volonté du nouveau gouvernement de son pays de "poursuivre un dialogue et une coopération constructifs avec l'Algérie dans divers secteurs, notamment la transition énergétique, la recherche scientifique, le sport et la culture".

Mme Luwema a également souligné "la profondeur" des relations historiques entre les deux pays, remontant au début du XVII^e siècle, lorsque le Royaume des Pays-Bas avait établi sa première représentation consulaire à Alger en 1616.

Au terme de la rencontre, les deux parties ont "réaffirmé leur engagement à poursuivre la coordination et la concertation, et à hisser les relations algéro-néerlandaises à des niveaux supérieurs, reflétant une volonté politique commune de bâtir un partenariat équilibré, pragmatique et résolument tourné vers l'avenir", conclut la même source.

ÉDITORIAL DKNEWS DU JOUR

Défis et compétences : l'emploi des jeunes au cœur d'une nouvelle dynamique économique en Algérie

La question de l'emploi demeure l'une des préoccupations majeures de la jeunesse algérienne, porteuse d'aspirations sociales et économiques profondes. Dans un contexte marqué par la transformation progressive du tissu productif national, les politiques publiques s'efforcent d'articuler formation, compétences et opportunités professionnelles afin de répondre aux exigences d'un marché du travail en mutation.

Cette dynamique s'inscrit dans une mémoire collective forte, ravivée notamment par la commémoration de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'UGTA, événements symbolisant la souveraineté économique et la mobilisation du monde du travail. Depuis l'indépendance, la valorisation des ressources nationales et la structuration du marché de l'emploi ont constitué des axes prioritaires du développement.

La nationalisation des hydrocarbures en 1971 a marqué un tournant historique en consolidant l'autonomie économique du pays et en redéfinissant le rôle stratégique de la main-d'œuvre nationale. Dans cette perspective, la question de l'emploi ne se limite pas à la création de postes, mais englobe la préparation des compétences, l'adaptation aux technologies et la valorisation du capital humain.

Aujourd'hui, le paysage professionnel se caractérise par une diversification notable des secteurs recruteurs.

Les services, l'industrie, le numérique et l'agriculture figurent parmi les domaines les plus dynamiques, portés par des investissements publics et privés ainsi que par l'implantation d'entreprises nationales et internationales.

Cette évolution traduit une volonté de modernisation économique fondée sur la complémentarité entre progrès technique et qualification des ressources humaines.

La formation professionnelle apparaît comme un levier essentiel pour renforcer l'employabilité.

Le lancement récent de nouvelles sessions de formation témoigne d'une stratégie visant à aligner les profils des demandeurs d'emploi sur les besoins réels du marché.

L'objectif consiste à doter les jeunes de compétences opérationnelles, favorisant leur insertion rapide dans des métiers en tension et contribuant à la compétitivité globale de l'économie.

Dans ce cadre, plusieurs initiatives institutionnelles ont été mises en place pour rapprocher les entreprises des chercheurs d'emploi. Des forums professionnels, des rencontres sectorielles et des programmes d'accompagnement entrepreneurial illustrent la volonté de structurer un écosystème favorable à l'innovation et à l'emploi durable. Le rôle des ministères chargés de l'économie de la connaissance et de la formation professionnelle s'inscrit dans cette logique d'intégration des compétences au cœur du développement.

Au-delà des dispositifs techniques, l'enjeu réside également dans la valorisation de la marque employeur et dans l'attractivité des entreprises nationales.

La compétition pour attirer les talents impose une modernisation des méthodes de recrutement, une amélioration des conditions de travail et une reconnaissance accrue du mérite et de la qualification. Ainsi, l'employabilité en Algérie ne se réduit pas à une problématique conjoncturelle, mais s'inscrit dans une vision stratégique visant à consolider la souveraineté économique par la compétence. La jeunesse, moteur de cette transformation, incarne l'espoir d'un modèle de développement fondé sur le savoir, l'innovation et la participation active au progrès national.

Abed M.

ANP

reddition d'un terroriste et arrestation de 5 éléments de soutien aux groupes terroristes en une semaine (bilan)

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires d'In Guezam et 5 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans différentes opérations à travers le territoire national, durant la période du 18 au 24 février en cours, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 18 au 24 février 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé H.A alias +Abou Nour El-Houda+ s'est rendu aux autorités militaires

d'In Guezam en 6^{ème} Région militaire, en sa possession 1 pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et divers effets, alors que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 5 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 49 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 2 quintaux et 89 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 49,7 kilogrammes de cocaïne et 582.961 comprimés psychotropes ont été saisis". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezam, Illizi et Djanet

"des détachements de l'ANP ont arrêté 334 individus et saisi 33 véhicules, 150 groupes électrogènes, 102 marteaux-piqueurs, 2 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". De même, "21 autres individus ont été appréhendés et 1 fusil mitrailleur, 1 fusil de chasse, 18.447 litres de carburant, 366 quintaux de tabacs et 55 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande ont été saisis et ce, lors d'opérations distinctes", note la même source. Par ailleurs, les Garde-côtes "ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 254 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 280 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan opérationnel de l'ANP.

APS

PENSÉE

La direction générale du Quotidien national DK NEWS présente ses condoléances attristées à la famille AMAZOUZ, à l'occasion des 40 jours du décès de leur mère et grand-mère,

feu AMAZOUZ FATMA

née AMER YOUSSEF à l'âge de 95 ans.

En cette douloureuse circonstance, la direction et le personnel du journal renouvellent leur soutien à la famille. Nous prions Allah Tout-Puissant d'accorder à la regrettée Sa miséricorde infinie, de l'accueillir en Son vaste paradis et de vous donner à tous patience et courage pour surmonter cette douloureuse séparation.